



A.D.A.P.G.V. 86



ADAPGV 86

PROJET SOCIAL 2019-2022



CSC GRAND CHATELLERAULT



GRAND CHATELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Table des matières

REPertoire DES SIGLES

MOT DE LA PRESIDENTE.....	4
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....	7
1.1. Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage (A.D.A.P.G.V.)	7
1.2. Historique du Centre Social de Châtelleraut.....	10
1.3. Le Centre Social et Socio-Culturel de Châtelleraut en quelques chiffres (2017-2018)	11
2. EVALUATION – SYNTHÈSE DU BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET SOCIAL 2014-2018	13
2.1. Projet associatif : 2012-2018 - Vers une implication des Gens du Voyage dans la vie associative	13
2.2. Rappel méthodologique	14
2.3. Synthèse de ces temps d'évaluation présentée par orientation	14
2.4. Focus Projet famille.....	18
3. POSTURE DE L'ADAPGV APRES 5 ANNEES DE PROJET SOCIAL	20
4. VERS UN PROJET SOCIAL 2019-2022	22
4.1. Le public du Centre Social	22
4.1.1. Qui sont les Gens du Voyage qui fréquentent le Centre Social et Socio-Culturel du Pays Châtelleraudais ?	22
4.1.2. La population qui fréquente le Centre Social	23
4.1.3. Où vivent les Gens du Voyage ?	29
4.1.4. La parole des Gens du Voyage.....	33
4.2. Contexte national	39
4.2.1. Analyse des politiques publiques et cadre politique dans lesquels s'inscrit le développement du centre Socio-Culturel	44
4.2.2. Une nouvelle préfiguration des intercommunalités partenaires de l'ADAPGV 86.....	46
4.2.3. Identification des postures (Mairie, CAF, Département, État, Région, société civile.....)	49

4.3. Les ambitions associatives face à ces enjeux.....	52
4.3.1. Nos attentes pour l'ADAPGV en 2022.....	52
4.3.2. Affirmation d'un projet associatif.....	54
5. ORIENTATIONS DU CSC.....	55
6. EVALUATION.....	63
7. FICHES ACTIONS.....	65
8. MISE EN ŒUVRE.....	76
8.1. Organigramme structurel.....	76
8.2. Organigramme hiérarchique.....	77
8.3. Budgets prévisionnels 2019 à 2022.....	78
9. ANNEXES.....	86
9.1. Questionnaire d'enquête.....	86
9.2. Outil d'évaluation (exemple).....	88
9.3. Bilan comptable 2017 et évolution structurelle.....	90

MOT DE LA PRESIDENTE

Le contrat de projet que l'ADAPGV 86 va renouveler pour 4 ans avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne constitue le socle des actions engagées avec les Gens du Voyage en termes d'objectifs et de moyens. Cette reconnaissance du service public conforte la volonté d'engagement de notre association en « agissant pour une reconnaissance réciproque ».

Au niveau social et culturel, les actions prioritaires de l'association se bousculent. L'approche globale, de l'enfant à la personne âgée au sein de sa famille, permet de cibler les besoins des Gens du Voyage afin de développer des actions permettant un meilleur accès à la santé, à la scolarisation, à l'habitat, aux droits communs, à la dématérialisation, à son histoire...

Pour **la période 2014-2018**, si la scolarisation à l'école maternelle et élémentaire est significative, elle reste encore faible au collège. Les 2 Centres Sociaux et l'Espace de Vie Sociale Itinérant de l'ADAPGV 86 continuent de travailler avec les familles et les institutions pour lever les freins à la scolarisation. Les familles participent aux activités en lien avec d'autres centres sociaux de Poitiers, de Châtelleraut, de Vouillé, de Civray...

L'abolition du carnet de circulation grâce à la loi égalité-citoyenneté et la reconnaissance de l'histoire des camps d'internements par le président Hollande à Montreuil-Bellay sont des marqueurs essentiels de cette reconnaissance culturelle.

La loi NOTRe, donnant compétence obligatoire aux EPCI pour la création et la gestion des équipements pour les Gens du Voyage, a bouleversé un domaine d'intervention historique de l'association. Elle ne gère plus les aires d'accueil du Grand Poitiers depuis le 1^{er} janvier 2019.

La période 2019-2022 sera marquée par l'application du nouveau schéma départemental que l'association suivra pour mieux accompagner les efforts prescrits envers les Gens du Voyage.

L'accès à la santé va être travaillé, à l'échelle du département, par la création de 2 postes de médiatrices-santé. L'association va élargir les actions auprès des familles à travers cette nouvelle approche.

La poursuite des actions culturelles participe à la lutte contre les discriminations par une meilleure connaissance de l'histoire des citoyens Gens du Voyage dans l'histoire de la France et ainsi participe à la reconnaissance de tous. L'ADAPGV soutient aussi les actions citoyennes des Gens du Voyage à la Commission Nationale Consultative.

Le contrat de projet, préparé, discuté et partagé à chaque fois avec les usagers, les salariés, les bénévoles et les partenaires, permet de rester au plus près des besoins des populations des Gens du Voyage sur le territoire de la Vienne...

Que tous soient remerciés pour leur contribution à ce travail particulier entre articulation sociale et maillage territorial.

Isabelle Tanché, Présidente de l'ADAPGV 86

REPertoire des sigles	
AA	Aire d'accueil
AAH	Allocation Adulte Handicapé
ACGV	Entreprise de gestion des installations destinées à l'accueil des Gens du Voyage
ACLEF	Association Calcul Lecture Ecriture Formation
ADAPGV	Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AG	Assemblée Générale
ALUR	Loi pour l'accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AME	Aide Médicale de l'Etat
ARS	Agence Régionale de Santé
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
BRSA	Bénéficiaire du RSA
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAGC	Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
CAPC	Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CdC	Communauté de Communes
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CMP	Centre Médico-Psychologique
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CS	Centre Social
CSC	Centre social et Socio Culturel
CV	Curriculum vitae

REPertoire DES SIGLES	
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DISS	Direction des Interventions Sanitaires et Sociales
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DTR	Déclaration Trimestrielle de Ressources
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETP	Equivalent Temps Plein
EVS	Espace de Vie Sociale
EVSI	Espace de Vie Sociale Itinérant
FCSF	Fédération des Centres Sociaux de France
FCSV	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Sociales d'Actions pour les Tsiganes
FSL	Fonds Solidarité Logement
GDV	Gens du Voyage
GP	Grand Poitiers
INSEE	Institut National de la Statistique Et des Etudes
MDS	Maison De la Solidarité
MLNV	Mission Locale Nord Vienne
NOTRe	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (07/08/2015)
OG	Objectif général
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRISM	Pôle de Réparation pénale d'Investigation de Soutien éducatif et de Médiation
REAAP	Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSI	Régime Social des Indépendants
TI	Travailleur Indépendant
UNISAT	Union Nationale des Institutions Sociales d'Actions pour les Tsiganes
URSSAF	Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1. Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage (A.D.A.P.G.V.)

L'Association est gestionnaire de 2 Centres Sociaux et un Espace de Vie Sociale :

- **Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage du Grand Poitiers**
1 rue du Sentier BP 30034 - 86180 BUXEROLLES
- **Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage du Grand Châtellerault**
1 rue Marcel Coubrat BP 80136 - 86101 CHATELLERAULT Cedex
- **Espace de vie sociale**
1 rue du Sentier BP 30034 - 86180 BUXEROLLES
- **Siège social :**
1 rue du Sentier BP 30034 - 86180 BUXEROLLES

Statut juridique : Association Loi 1901

Déclaration au journal officiel :

- Juin 1992, Assemblée Générale Constitutive.
- Le 25 juin 1996, Assemblée Générale Extraordinaire, qui a plus particulièrement porté sur le champ d'intervention de l'Association qui de «Districtale» (District de Poitiers) est devenue « Départementale ».
- Le 25 mai 2005, Assemblée Générale Extraordinaire, qui a voté la modification des statuts.
- Le 1er Juillet 2015, Assemblée Générale Extraordinaire, qui a voté la modification des statuts.

Zone d'influence de l'Association Gestionnaire : Département de la Vienne

Identité des responsables :

- Présidente : Isabelle TANCHÉ
- Directrice : Elodie LEGENDRE-NOIRAULT

Objet de l'Association (Extrait de l'article 2 des statuts) :

« L'Association a pour buts :

- D'entreprendre toute action visant à la reconnaissance des Tsiganes et Gens du Voyage.
- De coordonner différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique, favorisant l'échange entre les sédentaires et les Tsiganes et Gens du Voyage.
- De créer, développer, gérer toute activité destinée à l'accompagnement social des Tsiganes et Gens du Voyage.
- D'animer et gérer des terrains d'accueil, mis à la disposition des Tsiganes et Gens du Voyage. Ces équipements regroupent un ensemble de services, d'activités, de réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, et de loisirs. Ces équipements seront contractuellement mis à disposition de l'Association par des collectivités territoriales. Ces équipements peuvent faire l'objet d'un Contrat de Projet Centre Social entre l'Association et la Caisse d'Allocations Familiales. »

Mission des Centres Sociaux Culturels

Les Centres Sociaux Culturels sont des équipements de voisinage à la disposition des habitants d'un quartier, d'un canton (d'une Communauté d'Agglomération). Ouverts à toutes les catégories de population, quels que soient leur âge ou leur origine, ils se donnent pour mission de répondre aux problèmes de vie quotidienne des habitants et d'être ainsi un pôle d'animation de la vie sociale (et citoyenne).

Agréments et habilitations

CAF

Centre Social : C.A de Poitiers, C. A Châtelleraut pour 2014-2018

Espace de Vie sociale : 2014-2018

Conseil Départemental de la Vienne

RSA depuis le 2 mai 1995, délibération du Conseil Général du 21/11/14 relative au dispositif départemental d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA

FSL 86

ASLL depuis le 1^{er} Janvier 2002

Aide à la Gestion Locative : depuis le 13 Septembre 1999

Etat

Election de domicile : 30 Septembre 2016 au 29 septembre 2021

InterMédiation Locative : depuis 2011

Ingénierie Sociale : depuis 2011

Affiliations

- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne.
- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France.
- FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et Gens du Voyage).

Conventions

- Communauté Urbaine du Grand Poitiers
- Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut
- CAF 86
- Conseil Départemental de la Vienne
- Communauté de Communes du Haut-Poitou
- Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
- Etat (DDCS et Agence Régionale de la Santé)
- FSL

1.2. Historique du Centre Social de Châtelleraut

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut

Elle se situe sur l'axe de la RN 10 à 70 km de Tours et 40 km de Poitiers et à proximité de l'autoroute A10. Depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération châtelleraudaise est un territoire qui rassemble 47 communes pour une superficie de 1 232 km² et sur lequel vivent près de 86 000 habitants, soit 19,84 % de la Vienne.

Le bassin d'emploi châtelleraudais est principalement industriel (spécialisation automobile et aviation) et très fragilisé. La Manu a fermé en 1968, différents plans sociaux se sont succédé dans des usines importantes et des familles entières liées à l'industrie se sont retrouvées sans emploi.

Le taux de chômage est de 14,3 % à Châtelleraut contre 12,9% dans la Vienne en 2015 (source INSEE). Le nombre de bénéficiaires du revenu garanti est de 3 937 sur la CAGC pour 15 256 sur le département fin 2013 (source CAF). La ville de Châtelleraut concentre la population la plus fragile.

Presque tous les quartiers sauf un sont en Politique de la Ville.

Historique du centre socio-culturel des Gens du Voyage de Châtelleraut

1986, la ville de Châtelleraut officialisait le stationnement des Gens du Voyage sur le terrain de la Massonne en y aménageant des installations sanitaires, des points d'eau et d'électricité. Le stationnement des voyageurs y est de plus en plus important. A certaines périodes de l'année, le terrain pouvait être occupé par près de 180 caravanes.

Très rapidement, ces installations ont été détruites. Les conditions de stationnement des familles sur un lieu insuffisamment aménagé, devenu insalubre, et sans la présence quotidienne d'un interlocuteur social, ont aggravé les tensions qui pouvaient exister dans le milieu des voyageurs ou avec l'environnement sédentaire.

Dans ce contexte, les différents partenaires concernés (ville de Châtelleraut, DDASS, DISS, Education Nationale et associations caritatives) ont sollicité l'intervention de l'UNISAT (Union Nationale des Institutions Sociales d'Actions pour les Tsiganes) pour envisager des solutions.

Juillet 1992 : L'UNISAT remet un rapport relatif à l'insertion d'un groupe d'une soixantaine de familles Gens du Voyage séjournant à la Massonne. Les besoins en termes de sédentarisation en habitat adapté sont d'ores et déjà identifiés.

Janvier 1994 : La ville de Châtelleraut confie à la Fédération des Centres sociaux de la Vienne, une mission d'étude pour animer une réflexion devant aboutir à la définition et aux conditions de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement social des Gens du Voyage dans le châtelleraudais.

1995 : Validation du projet de création d'une aire d'accueil de 25 emplacements avenue de Kaya et mise en place d'un groupe associatif local qui avait la responsabilité d'élaborer un projet de préfiguration Centre Social en vue de l'obtention de l'agrément Centre Social. En parallèle, dès **Septembre 1995** : la Fédération des Centres Sociaux recrute une assistante sociale dont les missions seront d'accompagner les familles dans la phase de transition entre la fermeture de la Massonne et l'ouverture de la nouvelle aire d'accueil et d'évaluer les besoins.

Juin 1996 : Création du Centre Social des Gens du Voyage de Châtelleraut, avec élargissement de la compétence territoriale de l'association Centre Social des Gens du Voyage du district de Poitiers, de manière à ce qu'elle puisse devenir également gestionnaire du Centre Social de Châtelleraut : modification des statuts de l'association qui devient Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage.

2005 : Le projet Centre Social s'étend sur l'agglomération châtelleraudaise.

Juillet 2007 : Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.

Mars 2010 : nouvelle aire d'accueil avenue de Kaya avec blocs sanitaires individuels, télégestion... Passage de la gestion des aires d'accueil en marché public.

Août 2012 : Changement de locaux du Centre Social du 6, rue Antoine de Bougainville (quartier des Renardières) au 1, rue Marcel Coubrat (quartier de Châteauneuf).

1.3. Le Centre Social et Socio-Culturel de Châtelleraut en quelques chiffres (2017-2018)

- 1 équipe salariée : 5, 95 ETP jusqu'en Septembre 2018
- Budget 2017 : 312.907 €
- Caractéristiques du public accompagné :
 - o 396 ménages domiciliés au 31 décembre 2017 soit 1.052 personnes (541 adultes et 511 enfants)
 - o Une population jeune : 55 % ont – de 25 ans
 - o Des personnes âgées plus nombreuses : 31 ont + de 65 ans (elles étaient 16 en 2013)
 - o 113 travailleurs indépendants
 - o Une population en grande précarité (+ 85 % perçoivent les minimas sociaux)

- Service postal (en moyenne par jour) :
 - o 20 appels téléphoniques
 - o 40 visites
 - o 154 courriers reçus
- Manifestation « Voyagement Vôtre » (du 21 au 27 Août 2017) :
 - o 20 partenaires
 - o 110 enfants accueillis
 - o Une semaine d'animations, de spectacles, de rencontres, d'échanges, de mixité et de sourires
- Habitat :
 - o 57 ménages rencontrés en 2017
 - o 4 logements en intermédiation locative
- Insertion sociale et socio professionnelle (1,6 ETP) :
 - o 567 bénéficiaires en 2017 dont 90 % ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture
 - o 743 entretiens réalisés
- Pôle éducatif :
 - o 35 familles accompagnées dans leurs démarches de scolarisation
 - o 18 accompagnements « jeune » vers : MLNV, ACLEF, Pôle Emploi...
 - o 4 CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
 - o Des sorties ou activités famille

2. EVALUATION – SYNTHÈSE DU BILAN INTERMÉDIAIRE DU PROJET SOCIAL 2014-2018

2.1. Projet associatif : 2012-2018 - Vers une implication des Gens du Voyage dans la vie associative

Un des axes transversaux aux projets sociaux était de favoriser l'implication des Gens du Voyage dans la vie des centres sociaux. Un des moyens a été de repenser la gouvernance associative et le principe d'adhésion à l'association.

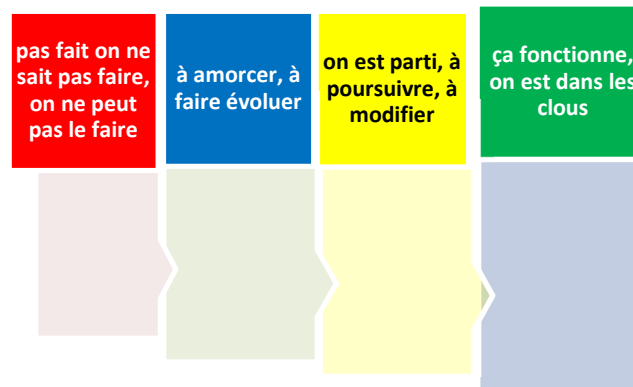
Une formation des bénévoles administrateurs a eu lieu autour de 3 soirées en octobre, novembre et décembre 2014 dont les objectifs étaient :

- Balayer les statuts associatifs qui dataient de 2005
- Etablir un règlement intérieur pour :
 - * Redéfinir la gouvernance de l'association et l'implication des usagers dans les instances décisionnelles
 - * Organiser des conseils de familles- Quel lien avec le CSC ? Quelles sont nos attentes ? Qui anime et quel lien avec le CA ?
 - * Adhérer/cotiser à un service, est-ce la forme d'implication que nous souhaitons avoir ?
 - * Anticiper les évolutions possibles des missions et des territoires

Après ces temps de formation, le Conseil d'administration a rédigé de nouveaux statuts et un règlement intérieur associatif qui permet d'adhérer à l'association, sans principe de cotisation mais par un investissement au projet associatif par du temps ou des moyens financiers. Ainsi, le travail à destination des Gens du Voyage est de trouver un espace de parole et d'investissement au sein du CSC et non plus uniquement par une cotisation pour le service postal. Ces statuts ont été votés le 1^{er} juillet 2015, la mise en place de cette nouvelle forme d'adhésion a été mise en route en janvier 2016.

2.2. Rappel méthodologique

Deux évaluations intermédiaires ont été réalisées en 2015 et 2016 avec des groupes de travail mêlant salariés et administrateurs. L'ensemble des actions menées par le CSC a été balayé et classifié comme suit :



2.3. Synthèse de ces temps d'évaluation présentée par orientation

FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LA POPULATION GENS DU VOYAGE

- Les actions de sensibilisation pour faire connaître le public Gens du Voyage ont toujours été très présentes dans la vie du CSC. Elles se font aussi à la demande d'acteurs locaux. Nous essayons de mobiliser des Gens du Voyage pour co-intervenir (en plus de Thérèse BOGER qui est salariée de la structure et elle-même voyageuse).

- En 2017, plusieurs projets culturels ont été mis en place :
 - La coordination de la Quinzaine de lutte contre les discriminations avec le projet « Voyagement Vôtre » (Août 2017)
 - L'organisation avec les familles des « 20 ans et quelques du CSC »
 - La poursuite du travail autour de la mémoire des camps d'internement : présence de familles lors de l'inauguration de la stèle de Montreuil Bellay en Octobre 2016 et la participation à d'autres événements de ce type
- Une volonté très forte de l'équipe de travailler sur une plus grande implication des familles dans la remontée de leurs propres besoins, dans l'organisation de leurs loisirs, dans la vie du CSC...
- La mobilisation des voyageurs est encore difficile, beaucoup n'y croient pas ou plus.
- Des administrateurs et salariés se sont formés sur le pouvoir d'agir afin de mieux accompagner ces prises d'initiatives.
- Il existe encore des a priori à l'égard des Gens du Voyage, qui ne sont pas prêts de s'effacer et qu'il nous reste à combattre en accompagnant ces familles vers l'accès aux droits.
- Le partenariat est un axe fort de notre projet social. Seuls, nous ne ferons rien. Il ne se décrète pas mais se construit. Cela peut prendre beaucoup de temps...
- Des évolutions législatives importantes ont eu lieu : abolition de la loi de 69, fin des titres de circulation, évolution de la législation en matière d'élection de domicile... Nous devons toujours être en veille afin d'accompagner au mieux les personnes.

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

- La question de l'Accueil a été très importante et a été abordée dans sa globalité depuis notre emménagement dans nos nouveaux locaux en août 2012. Nous avons fait des travaux d'embellissement, pour rendre les espaces plus conviviaux, mais aussi plus confidentiels... Nous avons aussi créé un poste afin d'accueillir, d'échanger avec les personnes, rendre les informations disponibles plus lisibles, accompagner les démarches dématérialisées... Nous pouvons constater une diminution des tensions lors des périodes de forte affluence. Ce poste a été supprimé en Septembre 2018 eu égard à la fin des contrats aidés, et au fait que nous n'avons pu mettre en place une réorganisation de notre accueil pour favoriser l'aide aux démarches dématérialisées. Ce travail est à poursuivre.
- Nous avons aussi clarifié nos procédures d'élection de domicile et de service postal. Service très demandé qui arrive à la limite de ses capacités en terme d'effectif ; ce qui n'est pas sans poser quelques soucis à des familles à qui nous ne pouvons offrir ce service.
- Notre participation aux groupes de travail mis en place dans le cadre du Schéma départemental de la domiciliation nous paraît indispensable.
- Les relations tri-partites CAPC/gestionnaire/ADAPGV ont évolué ces dernières années. Un changement de gestionnaire a eu lieu en Janvier 2015. Il est conclu que nous agissons auprès du même public, mais pas avec la même méthode et pas pour le même objectif. Cela a modifié nos modalités d'intervention : nous n'allons quasiment plus sur les Aires d'Accueil de façon spontanée mais exclusivement sur des temps d'animation. Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions sur ce nouveau mode de fonctionnement. Le principe du « aller vers » en est quelque peu altéré, ce qui peut freiner l'accompagnement exercé par les salariés.
- Un projet que l'on attend aussi et dans lequel nous serons impliqués avec l'accompagnement d'un groupe familial, c'est la création d'un terrain familial avec habitat adapté sur la commune de Naintré. Les premières rencontres ont eu lieu en 2018 avec présentation du projet à la famille en octobre.
- Autre travail en cours : la mise en place du travail pour la révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

RECONNAITRE, RESPECTER, PRENDRE EN COMPTE ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

- Différentes actions de prévention Santé ont été mises en place ; des partenariats commencent à s'inscrire dans la durée. Nous venons d'obtenir en octobre 2018, un financement de l'ARS afin de développer des actions santé dans le cadre du Programme de Médiation Sanitaire ; un salarié à 0,8 ETP va assurer cette nouvelle mission.
- Les projets famille se sont développés aussi. Nous proposons des sorties après avoir échangé avec les familles : certaines remportent plus de succès que d'autres. Diverses raisons évoquées : la date, la distance,... Des familles souhaiteraient partir sur des projets plus individuels mais ne franchissent pas encore le cap de la préparation qui demande beaucoup d'anticipation...
- La scolarisation reste aussi et toujours un vaste chantier qui évolue en fonction des familles accompagnées, des équipes enseignantes, des IEN...
- Une relation de confiance s'est établie avec un certain nombre de familles avec qui nous pouvons aborder des problématiques familiales, des orientations possibles... Mais c'est une question encore complexe dont les familles ne voient pas toujours la finalité ou dont elles ont peur. Nous avons pu quand même mettre en place des temps de présence d'une psychologue sur l'Aire d'Accueil de Châtellerault pour permettre aux familles de libérer la parole et d'aborder les questions de parentalité, notamment autour de l'adolescence. Le manque de disponibilité de cette intervenante en 2018 n'a pas permis d'inscrire cette action dans la régularité mais nous pensons la reconduire en 2019.

2.4. Focus Projet famille

Objectifs

- ✓ Avoir une posture professionnelle adaptée
- ✓ Permettre aux familles d'avoir des temps d'échange et de partage pour favoriser les liens familiaux et intergénérationnels
- ✓ Accompagner les projets familiaux
- ✓ Etre un lieu de diffusion d'informations
- ✓ Repérer les problématiques et accompagner les familles à dépasser leurs représentations pour des suivis adaptés
- ✓ Mettre en place des actions sur les Aires d'Accueil
- ✓ Faire le lien avec les équipements de quartier
- ✓ Soutenir la fonction parentale

Bilans et analyse

- Peu d'actions intergénérationnelles mises en place pour développer la transmission des savoirs, des savoirs faire, de la mémoire. Nous pensions surtout à la transmission de la mémoire et notamment aux camps d'internement parce que les transmissions de savoirs et de savoirs faire, elles, ont bien lieu. En travaillant sur les récits de vie avec une bénévole, nous avons constaté que cette histoire était encore douloureuse et donc difficile d'en parler en famille.
- Les sorties famille remportent un succès mitigé : nous avons été dans l'obligation d'en annuler certaines, faute de participants. Les raisons évoquées sont diverses : trop loin, trop dangereux (pour la sortie à Paris), date mal choisie... Alors que d'autres ont fait le plein : Zoo de Beauval, Puy du Fou, Family Park... Parmi les personnes qui ont participé, nous trouvons des familles monoparentales, des grands-parents qui ont emmené leurs petits-enfants. Il est intéressant de constater dans les jeunes couples avec enfants, que les papas sont aussi présents sur ces temps de loisirs.
- Certaines familles disent vouloir partir sur des projets plus personnels mais elles n'arrivent pas encore à franchir le pas pour passer à la concrétisation de leur projet. Cela demande de l'anticipation, de venir échanger au Centre Social...
- Les visites des puéricultrices de la PMI sont très positives : les portes des caravanes s'ouvrent, les langues se délient pour poser des questions, les oreilles entendent les avis des professionnelles et des suivis individuels s'engagent.
- Des parents, ceux avec qui nous avons le plus de liens, s'autorisent à nous confier les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ils sont davantage à l'écoute des besoins de leurs enfants et dans l'échange avec nous. Pour certaines familles, il y a toujours la peur d'être jugées, notamment par la présence de l'assistante sociale... Nous accompagnons aussi des familles qui ont des conditions de vie très précaires et dont les priorités diffèrent.

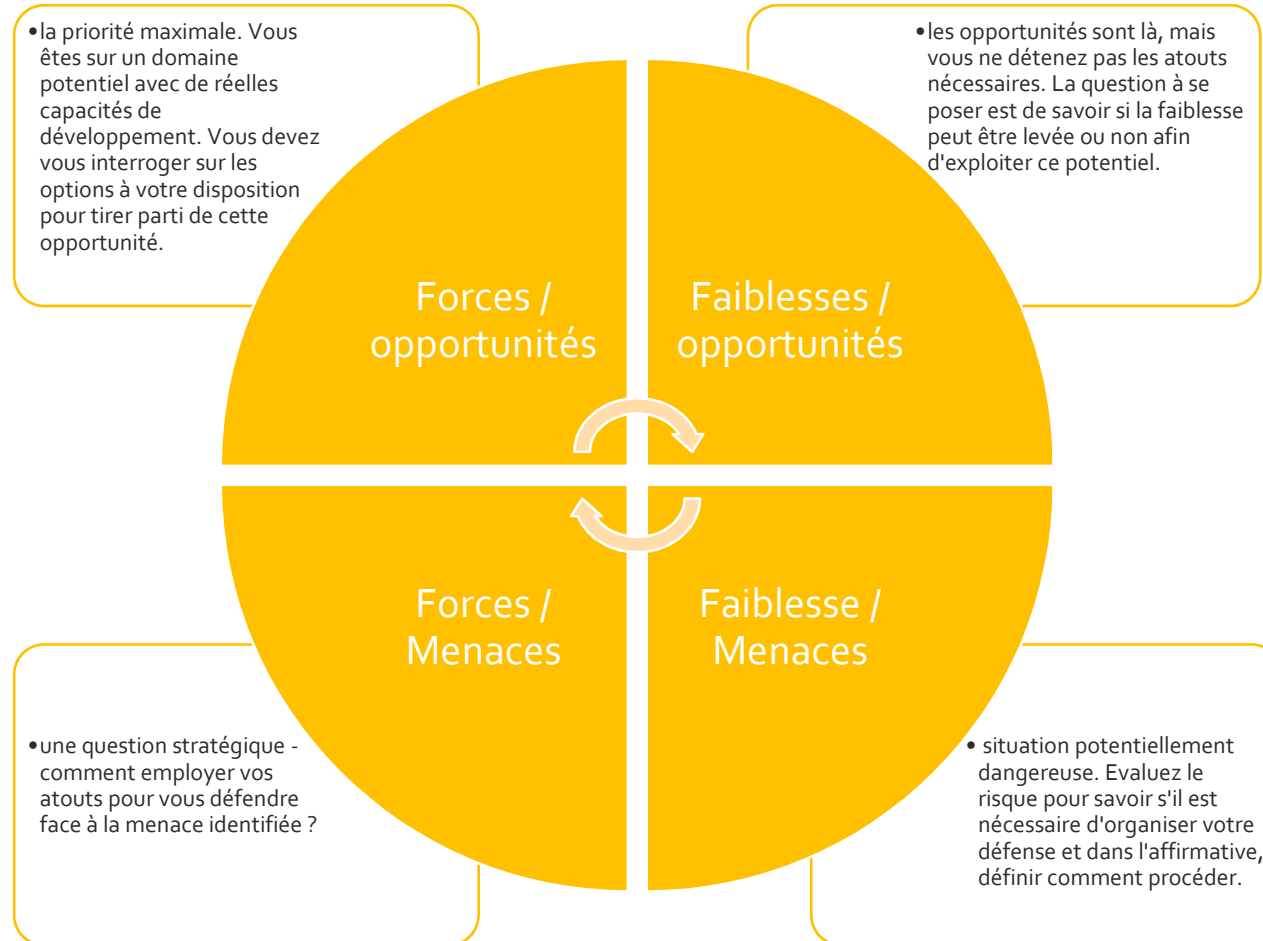
- La notion de famille pour les Gens du Voyage s'entend dans son sens le plus large : parents, enfants, petits-enfants, frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines, grands-parents et arrière grands-parents... qui maintiennent généralement toute leur vie des liens importants. L'individu n'a de sens qu'en tant que membre d'un groupe familial élargi.
- L'enfant, très valorisé par la communauté, légitime le lien du couple et la première naissance donne aux parents un statut d'adulte à part entière dans le groupe. Nous démontrons ainsi l'importance de la notion de « famille ».
- Cependant, en raison du contexte socio-économique, les familles subissent aussi des modifications dans leurs organisations familiales, ce qui entraîne une forme de perte de repères traditionnels et structurants.
- Nous remarquons également des évolutions dans les modes d'habiter : entrée en logement... réalités qui peuvent induire un amoindrissement de la dimension communautaire.
- Le Centre Social se veut être un trait d'union permettant aux familles de partager des moments entre eux mais aussi de les accompagner à s'ouvrir sur leur environnement au quotidien.
- Le nombre de familles accompagnées varie peu et est toujours important (150 personnes environ) mais nous essayons de cibler davantage notre action vers les familles qui rencontrent des difficultés, de proposer des actions plus régulières et un accompagnement vers les dispositifs de droit commun.

Perspectives

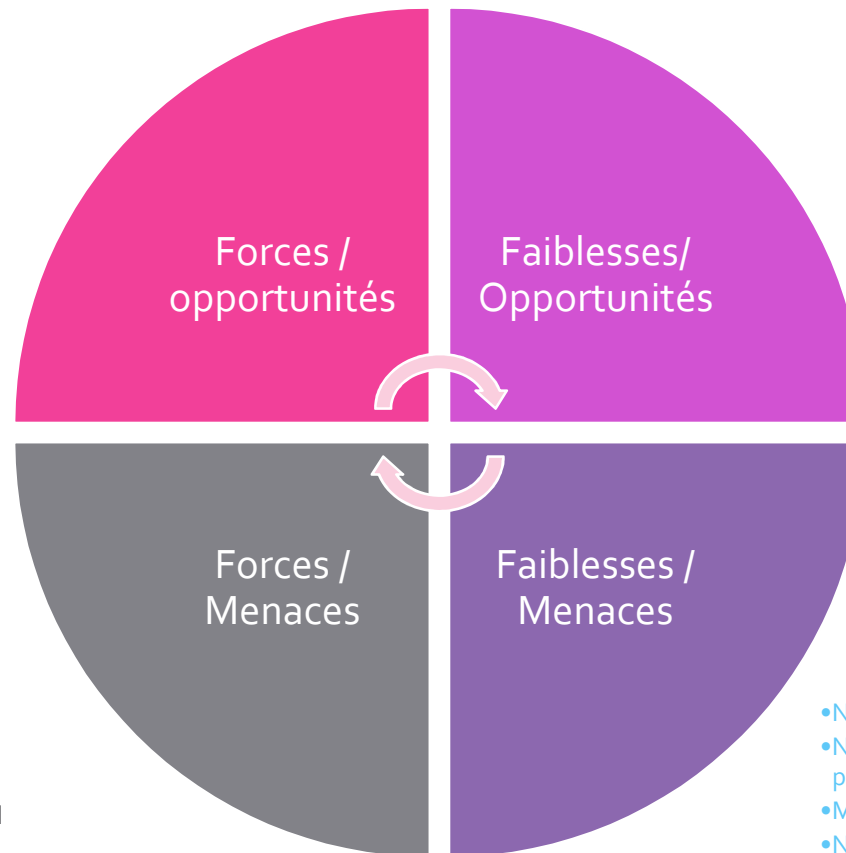
- Poursuivre le travail partenarial avec les différents acteurs éducatifs : parents, équipe de prévention, centres sociaux, équipes pédagogiques des établissements scolaires, collectivités territoriales...
- Poursuivre le travail d'information, d'orientation et d'accompagnement vers les lieux qu'ils ne fréquentent pas par méconnaissance, crainte... (ex : clubs sportifs, associations culturelles...).
- Travail sur la mémoire avec les éditions FLBL : histoire des anciens illustrée par les enfants.
- Travailler davantage sur des propositions de sorties faites par les familles et poursuivre le travail avec les familles qui s'apprêtent à franchir le pas pour des départs en vacances autonomes.
- Des bilans annuels sont faits avec les services de la PMI : souhait de travailler sur des problématiques ciblées comme la vaccination... Il est aussi envisagé que la sage-femme participe de temps en temps aux visites sur les aires d'accueil et que les salariés de l'ADAPGV ne soient plus présents à chaque fois.

3. POSTURE DE L'ADAPGV APRES 5 ANNEES DE PROJET SOCIAL

Après une démarche d'évaluation en interne de notre environnement institutionnel, partenarial, social, de notre public et de l'environnement économique de l'Association, nous avons analysé la posture associative au terme de cette période de projet social. Ce graphique est le fruit d'un travail mené avec l'ensemble de l'équipe salariée ; il est une photographie des représentations des salariés à un instant T.



- Connaissance du public et expertise
- Pluridisciplinarité, adaptabilité
- Equipe militante
- Avoir un sens critique, du recul
- Rester acteur de la compréhension de ce que sont les voyageurs
- Préserver une équipe pro
- S'adapter, innover sans se faire « manger »
- Capacité à se remettre en question
- Les valeurs associatives
- Complémentarité



- Meilleure communication pour une meilleure lisibilité
- Favoriser et impliquer des usagers dans la vie de l'ADAPGV
- Devenir une structure incontournable, reconnue et financée à hauteur de son expertise
- Être acteur de la non discrimination
- Contribuer au pouvoir d'agir des Gens du Voyage
- Cohérence avec les actions partenariales
- Disparaître, ne plus avoir besoin d'exister
- Implication des voyageurs
- Plus de moyens humains et financiers
- Améliorer et croiser les regards
- Ligne politique affirmée

- Manque de temps, équipe à flux tendus
- Discriminations renforcées
- Être oublié par les institutions
- Que le public ne suive pas le projet social
- Ethnocentrisme
- Réticence/défiance des partenaires
- Disparaître : combien de voyageurs va-t-il rester, seront-ils tous sédentarisés ?
- La fragilité des financements
- Peur de se renier

- Nos propres préjugés
- Ne pas savoir dire non (Gens du Voyage, partenaires, institutionnels)
- Manque de politique d'accueil des bénévoles
- Ne pas travailler sur l'autonomie des usagers
- Pas assez de recul car dans l'action
- Ne met pas assez en avant notre expertise
- L'éparpillement
- Manque de communication interne
- Se prendre pour le comité de défense des voyageurs et se sentir agressés

La restitution prend la forme du même schéma et reprend les éléments transmis par l'équipe de l'association. On constate une équipe exigeante d'elle-même pour tendre vers un service rendu de qualité malgré les incertitudes et les enjeux divergents identifiés.

4. VERS UN PROJET SOCIAL 2019-2022

4.1. Le public du Centre Social

4.1.1. Qui sont les Gens du Voyage qui fréquentent le Centre Social et Socio-Culturel du Pays Châtelleraudais ?

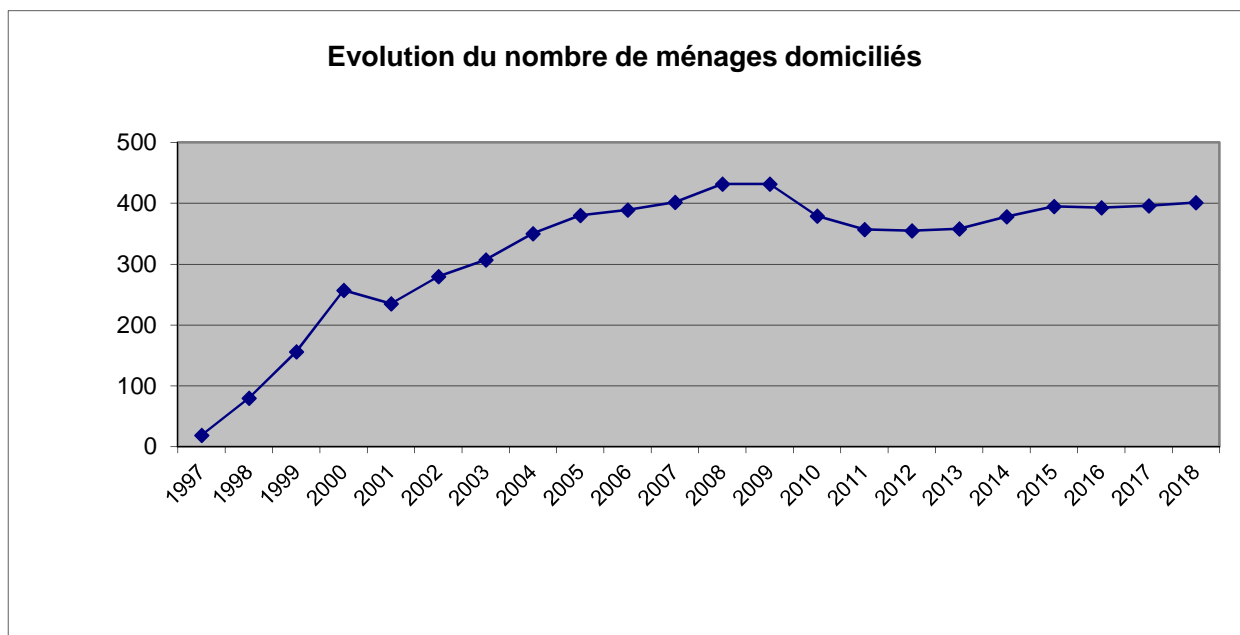
Historiquement, les Gens du Voyage résident et/ou stationnent en nombre sur le territoire châtelleraudais. Il existe plusieurs facteurs d'explication à cela :

- Châtelleraut se situe sur un axe routier particulièrement emprunté par les « Gens du Voyage ».
- A la fin de la période d'internement des « Gens du Voyage » lors de la seconde guerre mondiale, un certain nombre de familles internées au camp de Montreuil Bellay ont été logées dans la cité d'urgence des Renardières.
- La proximité avec la vallée de la Loire : cette région procure la matière première des vanniers (l'osier).
- Lors de l'exode rural qui a concerné aussi les « Gens du Voyage », une corrélation est certainement à faire entre le bassin industriel châtelleraudais et la mutation des ressources économiques des « Gens du Voyage ».
- La présence d'un lieu de culte évangéliste avec un pasteur de la communauté dès les années 70.
- La mise à disposition d'un lieu de stationnement pouvant accueillir jusqu'à 100 familles au début des années 80 au lieu-dit la Massonne : mise à disposition gratuite de l'eau, présence d'un lieu de culte sur site.
- La mise à disposition d'un lieu de stationnement non géré dans les années 90 à Naintré, accueillant à certaines périodes jusqu'à 50 caravanes avec mise à disposition gratuite de l'eau et de l'électricité.

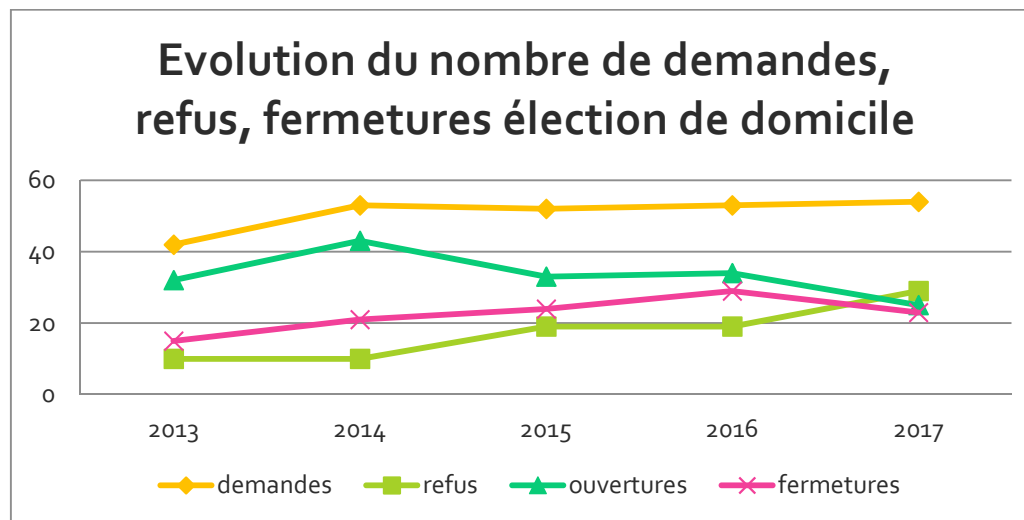
4.1.2. La population qui fréquente le Centre Social

Typologie des familles fréquentant le Centre Social et Socio-Culturel

Sources : ADAPGV Octobre 2018



**401 familles sont domiciliées au CSC,
soit 1.060 personnes
(549 adultes et 511 enfants)**



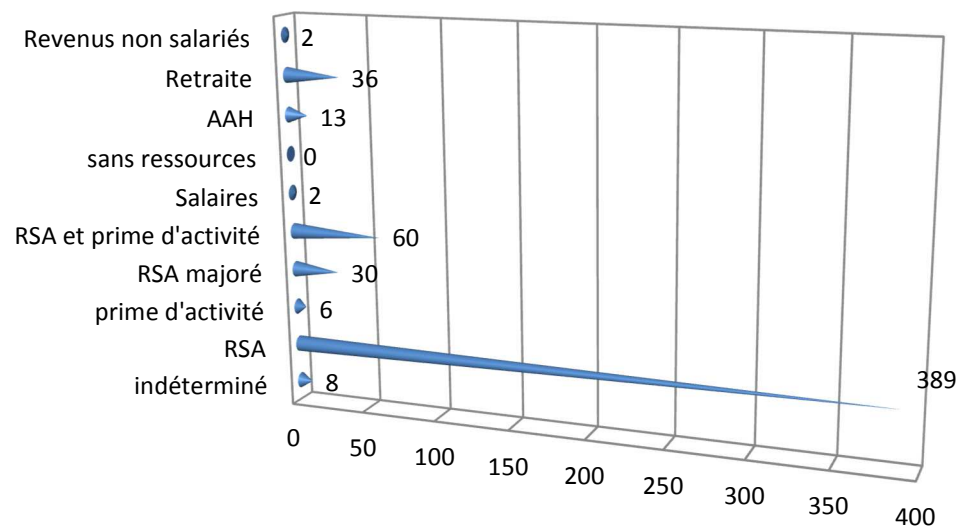
Après une augmentation régulière de 1997 à 2009, le nombre de domiciliations a diminué de 2010 à 2012. Les demandes sont toujours aussi nombreuses mais les fermetures régulières (liées à un accompagnement des familles pour qu'elles se domicilient au plus près de leur lieu de vie).

Cependant, nous avons une nouvelle augmentation assez significative depuis 2013 (de 358 à 401 BP). Nous avons atteint depuis 2015 l'effectif maximum fixé dans notre cahier des charges. Il y a donc davantage de refus et d'orientations vers les CCAS ou autres organismes agréés.

Nous recensons peu de familles sans aucun lien de parenté avec celles déjà domiciliées au CSC. La majorité des nouvelles demandes provient d'enfants ayants droit de leurs parents qui atteignent l'âge de l'ouverture des droits ou des personnes qui rejoignent leur famille sur le territoire. Nous poursuivons le travail d'accompagnement des familles afin qu'elles puissent se domicilier au plus près de leur lieu de vie, mais il est en général très compliqué pour elles de le faire : conditions restrictives émises par les CCAS, organismes qui ont déjà atteint leur effectif maximum, peur des voyageurs d'aller vers un organisme qu'ils ne connaissent pas...

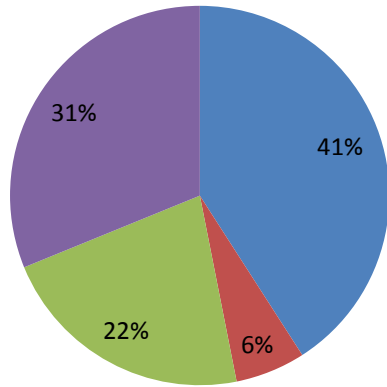
Cette situation est problématique pour les voyageurs qui ont besoin d'une élection de domicile et qui ne trouvent pas de réponse adaptée sur le territoire. L'élection de domicile représente la porte d'entrée vers l'accès au droit.

Ressources des familles domiciliées



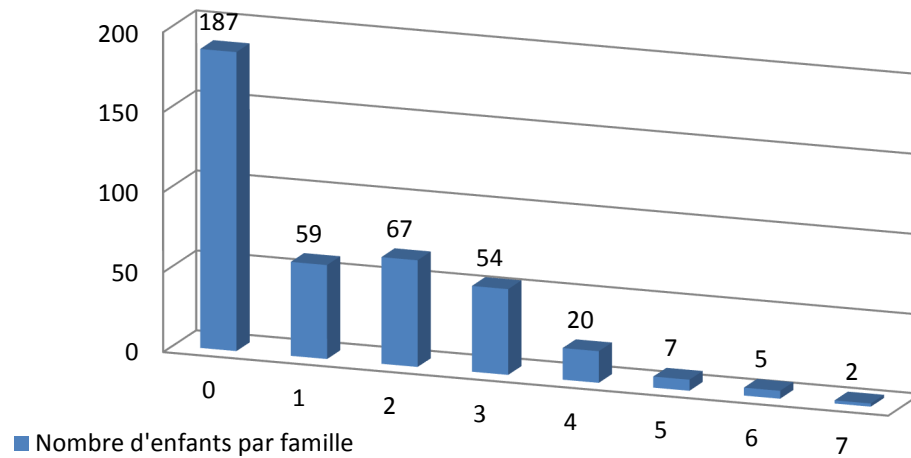
- ✓ 342 foyers sont bénéficiaires du RSA soit 485 bénéficiaires à accompagner.
- ✓ 251 foyers perçoivent le RSA (soit 62 % des foyers domiciliés)
- ✓ 61 foyers perçoivent le RSA et la prime d'activité (soit 15 %)
- ✓ 30 foyers perçoivent le RSA majoré (soit 7 %)
- ✓ 6 foyers perçoivent la Prime d'activité seule (soit 1,5 %)
- ✓ Les familles accompagnées par le CSC sont quasi exclusivement bénéficiaires des minimas sociaux. 85 % des foyers domiciliés perçoivent le RSA soit 7 % de moins qu'en 2013.
- ✓ 18 % des personnes domiciliées sont Travailleurs indépendants (soit 101 personnes) mais avec des activités peu rémunératrices.

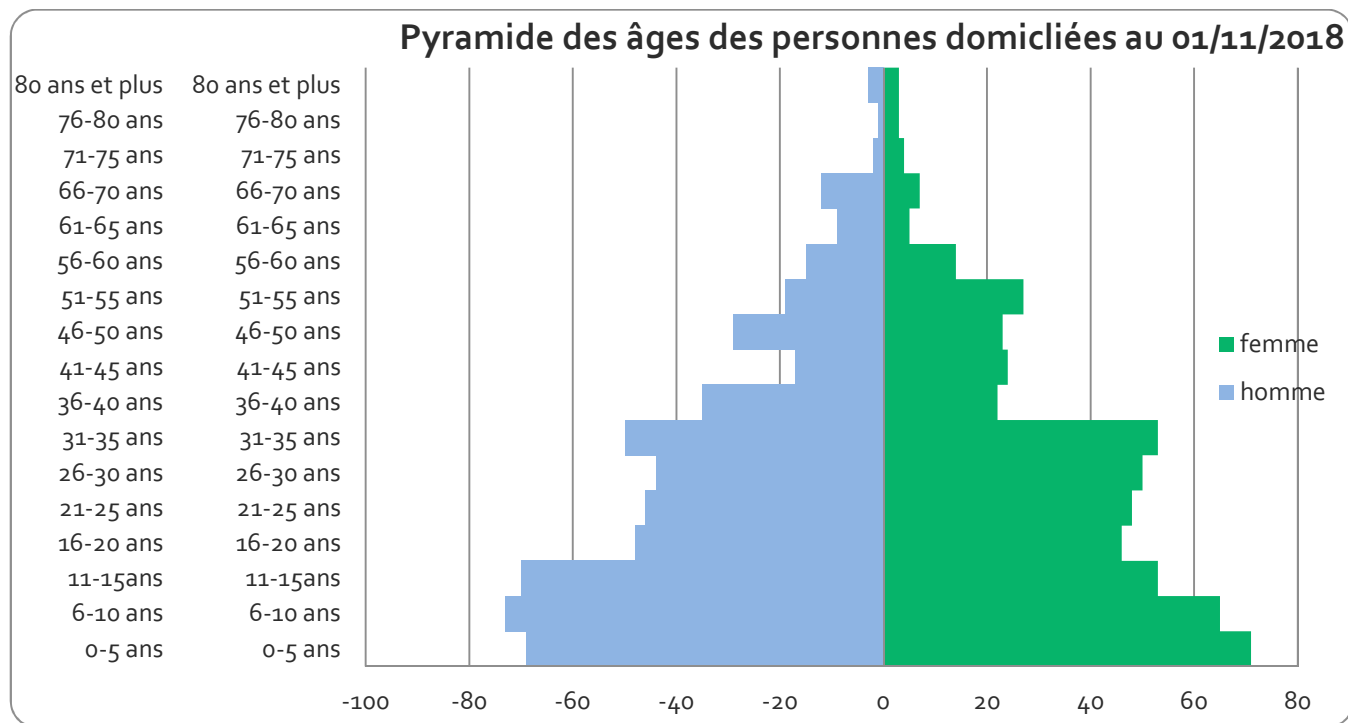
Situation familiale



- Personne seule
- Couple
- Personne seule avec enfants
- Couple avec enfants

Composition familiale des ménages





8,2 % des familles habitant la CAGC ont 3 enfants ou plus, alors qu'elles représentent 41,1 % des familles domiciliées au CSC.

48,7 % des personnes qui sont en couple n'ont pas d'enfant sur la CAGC, alors qu'elles représentent 16 % des personnes au sein du CSC

Il s'agit d'une population jeune : 55 % des personnes domiciliées ont -25 ans. C'est un pourcentage important même s'il diminue régulièrement (-4 % par rapport à 2012). Ce qui préfigure une augmentation de l'activité du CSC dans les années à venir et des problématiques enfance-jeunesse à prendre en considération.

On voit cependant de plus en plus de personnes âgées (35 ont plus de 65 ans – elles étaient 16 en 2012). Il s'agit cependant d'un taux très faible lié à une mortalité précoce chez les voyageurs. Ce qui nous amène à travailler les questions de santé, de vieillissement et de prise en charge des personnes âgées.

Caractéristiques marquantes des voyageurs accompagnés au sein du CSC

- ✓ **Des familles qui voyagent peu (peu de réexpéditions)**
- ✓ **Un grand attachement à l'habitat caravane**
- ✓ **Une grande précarité**
- ✓ **Une population jeune**
- ✓ **Des familles nombreuses**
- ✓ **Une attache importante au Centre Social qui reste très fréquenté.**

Terrains familiaux privés : certaines occupations sont conformes au PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec une qualification des parcelles en zone N4, voire en zone constructible.

Dans le cadre de la révision du PLU de Châtelleraut en 2018, 16 nouvelles parcelles ont été régularisées N4, ce qui monte à 27 parcelles permettant l'installation de caravanes.

A Colombiers, on en compte 26.

Pour le reste, soit une grande majorité des terrains privés, l'occupation n'est pas conforme.

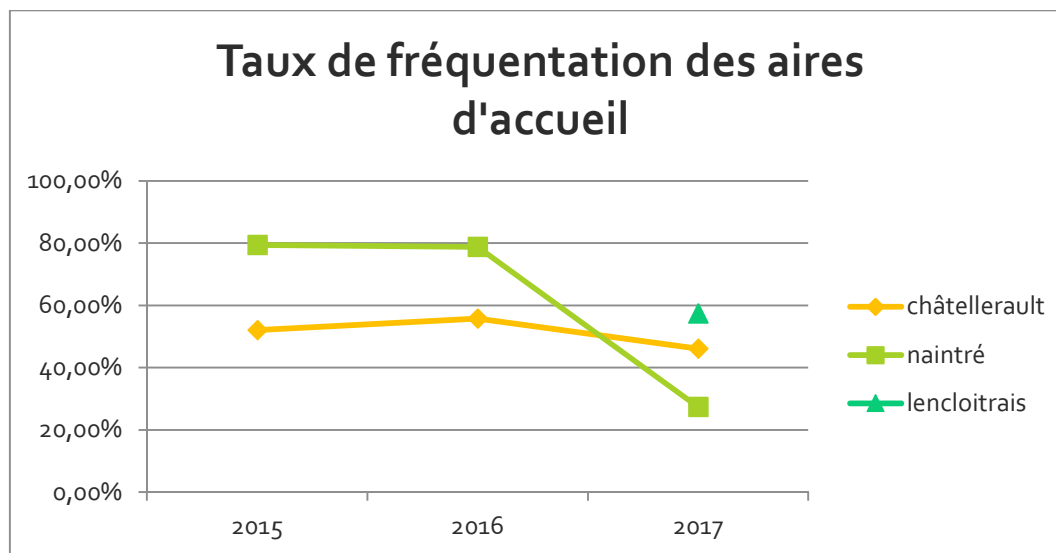
Aires d'accueil : au regard du schéma départemental, Châtelleraut et Naintré (communes de + 5000 habitants) ont une obligation d'aire d'accueil. Ces deux communes se sont mises en conformité avec la loi : ouverture de l'aire d'accueil de Châtelleraut en mars 2010 soit 27 emplacements et ouverture de l'aire d'accueil de Naintré en mai 2011 soit 8 emplacements.

Les communes de Scorbé Clairvaux, Saint Genest d'Ambière et Lençloître ont également une aire d'accueil de 4 emplacements chacune.

Il existe aussi une aire d'accueil sur la commune de La Roche Posay de 6 emplacements.

Fréquentation des aires d'accueil de la CAGC

(Source bilan d'activité ACGV Services)



L'aire d'accueil de Naintré était la plus fréquentée mais elle a subi plusieurs actes de vandalisme en 2017 et a donc été fermée plusieurs mois.

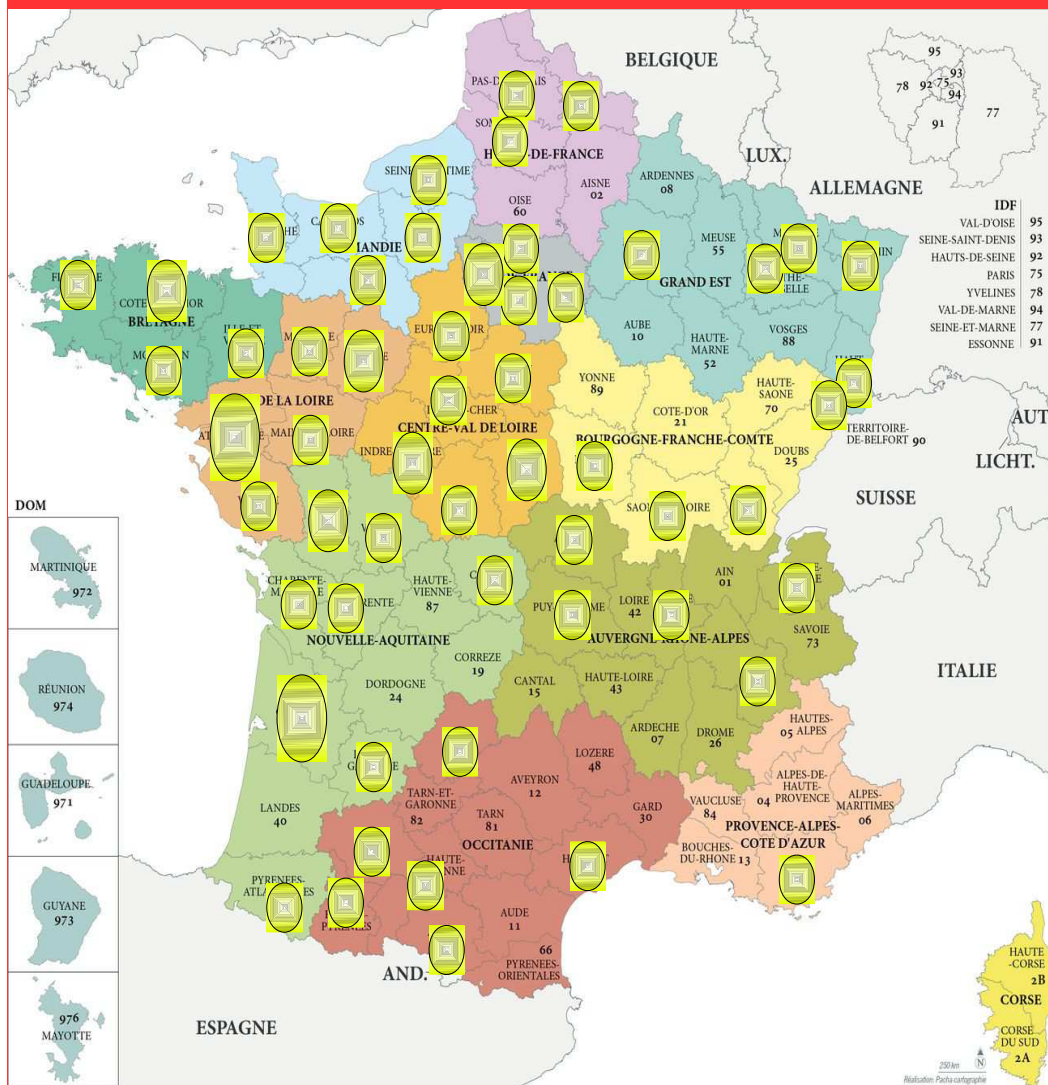
Logements adaptés et terrains familiaux : 2 terrains familiaux gérés par la CAGC sur Vouneuil sur Vienne et Châtellerauld. Pour ce qui est des logements adaptés, ils se trouvent sur le quartier de Châteauneuf, à proximité de l'aire d'accueil et sur un quartier très prisé par les Gens du Voyage châtelleraudais. Ils sont aujourd'hui au nombre de 8, propriété et gérés par Habitat 86. Les premiers datent de 2011 et la dernière tranche a été mise en service en avril 2014. On y retrouvera quelques familles qui résidaient sur l'aire d'accueil de Châtellerauld, mais surtout des familles déjà installées dans des logements ordinaires depuis plusieurs décennies et se revendiquant encore « Gens du Voyage ». Un projet d'un logement adapté et de 2 terrains familiaux est en cours sur Naintré.

On observe sur le territoire de la CAGC un fort attachement à l'habitat caravane même pour les familles sédentarisées depuis longtemps. En effet, d'une part, sur les quartiers d'habitat classique, les caravanes en garage mort voire habitées sont stationnées sur les espaces collectifs (parking). D'autre part, il est constaté une recrudescence de la reprise de la vie en caravane sans pour autant reprise du voyage par les jeunes couples depuis quelques années (principalement aux Renardières).

Où circulent les voyageurs domiciliés au CSC CAPC en

2017?

293 réexpéditions dans l'année



Le nombre de réexpéditions annuelles est relativement stable ces dernières années.

La nature principale des déplacements est liée à des raisons familiales (Gironde, Loire Atlantique, Maine et Loire, Région Parisienne, Côte d'Armor...), économiques (vendanges dans le Champagne ou autres travaux en zone frontalière avec la Belgique ou la Suisse) et religieuses (pèlerinage à Gien et itinéraires des missions évangéliques).

Les déplacements se font principalement en pendulaire (aller-retour vers le Châtelleraudais).

Le Centre Social et Socio-Culturel rayonne au-delà des limites territoriales de l'agglomération châtelleraudaise (Jaunay-Marigny...).

4.1.4. La parole des Gens du Voyage

Échantillon composé de :

- 9 Hommes et 11 Femmes
- 7 de 18-25 ans 4 de 26-40 ans 5 de 41-60 ans 4 de 61 ans et +
- 5 personnes seules 10 couples avec enfants 5 personnes seules avec enfant
- 12 ménages vivent en caravane dont 8 sur des terrains privés, 3 sur les aires d'accueil et 1 en stationnement sauvage
- 3 ménages vivent en logement
- 11 ménages sont domiciliés au sein du CSC et 4 ont leur propre adresse

Comment les voyageurs voient le CSC ?

- **Un espace où on se sent bien :**
« On prend le temps de nous écouter ». « Vous avez l'habitude de notre parlé fort ». « Venir ici c'est l'occasion de croiser des gens qu'on voit presque jamais »
- **Une équipe en qui on a confiance** (25 % des pers interrogées)
- **Une fonction utilitaire** qui permet d'avoir **une adresse**, de recevoir **son courrier** et qui aide dans **les démarches administratives** (75 % des pers interrogées)
- Qui met en exergue une **image négative que les voyageurs peuvent avoir d'eux...** : « Si il existait pas on serait dans la merde, sans eux on est bon à rien ». « Les Gens du Voyage ils sont illettrés »
- ... ou des autres organismes : « Les autres assistances c'est pas pareil, elles expliquent même pas pour faire les papiers »
- **Peu d'activités** autres que celles évoquées plus haut **sont connues des voyageurs à part les sorties, l'école, les activités jeunesse**

Quelques suggestions ?

- Mettre un **espace informatique à disposition**
- **Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi** et faire davantage **d'actions avec les jeunes**
- **Faciliter les liens entre les travailleurs indépendants et des organismes** susceptibles de les faire travailler
- **Organiser davantage de rencontres entre voyageurs et collectivités**
- **Atelier couture**

Ce qu'ils aiment le moins

- **Trop d'attente** « c'était bien d'avoir quelqu'un à l'accueil, l'attente était moins longue » (3 pers interrogées)
- **Le turn over de l'équipe** « c'est dommage que les personnes ici elles partent »

Une envie d'implication dans la vie du CSC ?

- **Non** (3 pers interrogées)
- Pour **mener des ateliers**
- « **monter des trucs** »
- « **parler aux gadgés** »
- « **faire connaître la culture des voyageurs** »
- ou encore « **faire des grillades** »

C'est quoi être voyageur aujourd'hui?

3 ménages voyagent **toute l'année** 8 voyagent **plutôt l'été** (missions évangéliques, travail, famille, « pas le choix ») 2 voyagent **peu**
aucun nous dit **ne pas voyager du tout**

Une revendication d'appartenance... : « on ne vit pas pareil » [que les sédentaires]. « on a grandi comme ça »

... mais avec un **besoin de distinction** « on n'est pas tous les mêmes voyageurs »

avec des **conditions de vie qui ont évolué** : « on s'est modernisé, on n'a plus de caravanes à chevaux ». « on voyage comme les vacanciers ». « Je suis dans une maison pour être tranquille mais je reste Gens du Voyage. On va pas changer ». « c'est compliqué, on peut plus se mettre partout »

mais avec une place toujours importante des **traditions** : « on n'est plus au bord des chemins mais toujours au bord du feu avec notre guitare ». « un vrai manouche il parle Romanes ». « on mange dehors ». « c'est respecter les personnes âgées, la famille, le groupe »

toujours un sentiment de **liberté** (pour 6 pers interrogées): « c'est la liberté et vivre ensemble ». « c'est être sur les routes. Dans les maisons on est trop enfermé ».

ce qui a évolué en mieux

- les **TGP, les aires d'accueil**
- il y a **moins de discrimination**, « *les gens ont moins peur* », « *avant les gendarmes venaient nous chasser* »
- le confort dans les caravanes

et en moins bien

- les emplacements sur les aires d'accueil sont plus sales et plus chers
- les démarches informatiques
- « *tout s'est dégradé, il y a plus de racisme* ». « *ça les dérange qu'on soit en caravane* »
- l'accès à la santé
- « *avant c'était dur mais mieux. On pouvait s'arrêter partout avec la famille* ». « *on était mieux reçu* »

les principales préoccupations?

- les papiers de travail, la chine
- l'avenir de nos enfants (4 pers interrogées)

Un idéal de vie?

- Reprendre le voyage dans une belle caravane en famille (3 pers)
- vivre en famille sur Châtelleraut (2 pers)
- être plus riche pour faire plaisir à mes enfants (2 pers)
- pouvoir me mettre sur un terrain (2 pers)
- « *surtout rester en caravane, chiner, gagner son bout d'pain et être en bonne santé* »

La famille

- « c'est sacré ». « c'est la vie ». « une grosse chose ». « on a que ça sur Terre ». « nos racines ». « c'est tout, c'est le plus important » (90 % des pers interrogées)
- "c'est beaucoup de respect pour les anciens"
- "quand on a un malade on est obligé d'être là"
- "c'est moi et mes enfants"

Avec les gadjés

- toujours facile : « ils nous jugent sans nous connaître »
- mais en général ça se passe plutôt bien (6 pers) : « c'est nos clients ». « j'aime bien parler avec eux ».
- en fait ça dépend (5 pers) : « on a des copains sédentaires mais d'autres pourraient nous tuer »
- majorité des situations de discrimination vécue dans les magasins (7 pers) ou lors des stationnements illicites (4 pers)
- peu d'équipements de proximité sont repérés par les voyageurs : 8 pers disent ne pas en fréquenter. Parmi ceux qui sont cités : ACCA de Chasse, association de pêche, salle omnisport, mairie, préfecture, restos du coeur, vie et lumière

La santé

- un accès qui peut être compliqué « certains docteurs, quand tu voyages, ils ne te prennent même plus ». « à l'hôpital ils nous font attendre plus longtemps que les autres. Ils appellent direct la sécurité »
- mais pas toujours : « on est bien suivi : hôpital, vaccins, dentiste »
- une peur de l'hôpital (3 pers interrogées)
- un besoin de conseils « faut aller sur les lieux de vie »
- importance des vaccins

Les démarches dématérialisées :

- « **C'est trop compliqué, on fait pas** ». « je sais pas du tout faire ça. J'ai pas envie d'apprendre, ça ne me dit rien ». « c'est plus compliqué sans aide ». « Internet c'est pas bien, comment on fait, on ne sait pas faire, c'est pas mon genre, c'est bon pour les jeunes. J'ai pas envie d'apprendre ». « on utilise les réseaux sociaux mais pour les papiers c'est plus compliqué, c'est une galère, faut une imprimante. » « j'ai même pas un téléphone, j'pourrai jamais faire ça ». « c'est nul, on n'arrive pas à s'en sortir »
- **Une question de générations ?** « mes filles savent bien même sans savoir lire et écrire, elles se débrouillent. Les jeunes sont malins. » « ce sont les jeunes qui le font, eux ils savent faire avec l'école. Ils nous montrent mais ma tête elle y arrive pas. » « c'est difficile les jeunes font à notre place. J'apprends avec mon fils »
- **Un besoin d'accompagnement :** « Il faut faire des ateliers avec des ordinateurs pour apprendre. »
- Ou bien « **c'est plus simple.** Je fais mes déclarations sur Internet ». « on est avec une autre et on s'aide ; ça va c'est pas trop compliqué ». « c'est plus facile quand tu as internet pour les DTR »

La scolarisation

- « *c'est très important* » (9 pers interrogées). « *au moins les bases* ». « *c'est mieux, on s'est battu pour qu'ils puissent apprendre* » ? « *c'est bien pour quand ils grandiront, pour savoir quoi faire, pas comme nous qui savons rien* ». « *j'y suis allé jusqu'à 16 ans ; mes enfants iront jusqu'à 16 ans et s'ils veulent continuer je serai d'accord* »
- « *faut tomber sur des gens qui nous intègrent* »

les loisirs

- **Des peurs** : « *on a peur des cars pour partir* » « *c'est avec la famille, on a peur, il n'y a pas de sécurité* »
 - TV, musique
- « *apprendre la cuisine à mes filles, couture* »
- « *ça ne m'intéresse pas, je suis bien chez moi* » ; « *on joue pas aux cartes ni aux jeux d'argent* »
- « *les vacances c'est quand on part sur le voyage* »
 - « *vacances à la plage* »
 - pêche et chasse

le travail

- **des activités des travailleurs indépendants** : ferrailleur, peintre, ramoneur, maçon, charpentier, couvreur, zingueur, paysagiste, soudeur. « *j'aide mon père* » (nettoyage de façade et marché). Vannerie
- **un accès difficile pour les femmes** : enfants en bas âge, difficultés de s'engager sur le long terme. « *j'ai juste fait des stages au collège, après je me suis mariée. Mais ça me plairait. Mon mari n'a pas le permis et avec l'école c'est pas facile...* » « *j'ai jamais travaillé ; avant j'avais envie mais maintenant j'ai trop de migraines* »

La citoyenneté :

- « *j'ai pas de carte de vote mais j'aimerais bien. Faudrait qu'on m'explique* » (3 pers). « *on devrait voter au CSC parce qu'on va pas à la mairie on s'engueule avec les gars d'la mairie* »
- « *la disparition du carnet c'est bien : les vieux aimaient bien mais pas nous.* »
- « **ça mène à rien** ». « *on ne veut pas voter parce qu'on n'a pas de droit, de prise en compte. Si je voterais ce serait pour un maire qui fait des choses bien pour les voyageurs. Le Président de la France ou l'Europe, ça m'intéresse pas c'est trop loin* ». « *j'vais pas voter parce que j'aime pas le Président* »
- « *le vote c'est très bien mais j'ai jamais voté. Quoi dire et faire. J'ai peur d'y aller. C'est bien que les autres le fassent* »

4.2. Contexte national

Contexte national....Une législation qui évolue !

La loi Métropoles : loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles :

Avec une **nouvelle compétence obligatoire pour les communautés urbaines (art.71)** en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage ;

la loi NOTRe : loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République :

Elle ajoute une nouvelle compétence obligatoire pour les communautés de communes (art.64) et d'Agglomération (art.66) en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage ;

La loi ALUR : loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové :

Les nouveautés dans :

- **Dans l'accès aux droits :** l'harmonisation de la domiciliation pour tout public sans domicile et résidence fixe ;
- **Dans l'urbanisme:** les terrains familiaux locatifs prévus dans les schémas départementaux d'accueil des Gens du Voyage peuvent être comptabilisés comme du logement au titre de l'article 55 de la loi SRU ;
- **Dans le logement :** le volet hébergement a été rajouté au PDALPD qui est devenu le PDALHPD (art.34).

Décret d'application de la loi ALUR n°2015-482 du 27 avril 2015 portant diverses mesures d'application de la loi 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et relatif à certaines actualisations et corrections à apporter en matière d'application du droit des sols.

La réforme en 2016 du dispositif d'élection de domicile :

Les nouveautés sont :

- Un formulaire de **demande** et un autre de **décision** et d'**attestation** : le droit au recours est facilité ;
- Une élection de domicile par **ayant droit** ;
- Le lien avec la commune pour la domiciliation auprès d'un CCAS /CIAS ou tout autre organisme domiciliaire est lié à la notion de séjour-présence ou à défaut d'une activité professionnelle, action d'insertion, suivi social, lieux familiaux ou enfants scolarisés.
- Obligation de contact et non plus de présence physique trimestrielle ;
- Mise en place du **Schéma départemental de la domiciliation** qui sera annexé au PDALHD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées)
- Une nouvelle instruction ministérielle intégrant un guide.

Les limites sont :

- La notion d'ayant droit non définie ;
- L'absence de dispositifs de financement ;
- Le manque de visibilité des typologies de publics ;
- La précarité de l'élection de domicile pour l'accès aux droits.

Trois décrets (modification de la partie réglementaire du CASF) : N°2016-632 du 19 mai 2016 relatif au lien avec la commune pour la domiciliation / N°2016-633 du 19 mai 2016 relatif aux demandes d'élection de domicile pour l'AME / N° 2016-641 du 19 mai 2016 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable

 **La Loi Egalité Citoyenneté – Loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la Citoyenneté :**

Des nouveautés dans 2 thématiques :

➤ Accès aux droits et citoyenneté :

✓ **Abrogation de la loi de 1969 qui a comme conséquences :**

- La suppression des titres de circulation ;
- La suppression de l'obligation du rattachement administratif à une commune et de ses effets (commune de rattachement) ;

Avec une mesure transitoire de 2 ans pour :

- Une domiciliation automatique auprès d'un CCAS-CIAS de la commune de rattachement pour les personnes n'ayant pas d'élection de domicile ;
- Un maintien des titres de circulation comme pièces justificatives pour une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Registre des Métiers

✓ **Un nettoyage législatif** dans différents domaines tels que le commerce, l'éducation....mais les décrets sont en attente !

➤ Accueil et habitat :

✓ **Des changements globaux et transversaux** sur :

- Redéfinition, clarification et élargissement des équipements à réaliser dans le cadre des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage : aire permanente d'accueil, aire de grand passage et terrain familial locatif ;
- Renforcement du rôle des EPCI avec un avis sur les Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage, participation à la Commission Consultative Départementale des Gens du Voyage...

✓ **Des modifications sur l'accueil :**

- Renforcement du Rôle des préfets : coordination régionale des Aires de Grand Passage et substitution accrue ;
- Nouvelles règles pour les équipements d'accueil ;
- Procédure d'évacuation forcée : modification de certains délais ;

✓ **En matière d'habitat :**

- **Des nouveaux** principes avec une prise en compte de l'habitat mobile dans l'urbanisme, l'habitat et le logement ;
- Une prise en compte dans le diagnostic des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage ;
- Une inscription dans les obligations des Schémas en termes de Terrains Familiaux Locatifs ;
- Dans le cadre de la politique locale liée à l'habitat avec une prise en compte des préconisations des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage dans le Plan Local de l'Habitat



le terme Gens du Voyage existe toujours malgré l'abrogation de la loi de 1969. Il désigne toute personne dont la résidence mobile constitue l'habitat permanent traditionnel.

✿ **La loi du 7 Novembre 2018 relative à l'accueil des Gens du Voyage et la lutte contre les installations illicites**

Le 7 Novembre dernier, l'Assemblée Nationale a voté une loi modifiant la loi Besson 2000, en durcissant les pénalités financières à l'encontre des Gens du Voyage en cas de stationnement non autorisé. Les peines de six mois de prison passent à un an et le montant des peines de 3.750 € est remplacé par le montant de 7.500 €.

- Ces procédures étaient possibles lorsque l'EPCI était en conformité avec le schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion de Gens du Voyage. La loi du 7 Novembre ôte cette obligation de conformité pour procéder à une mise en demeure d'évacuation.

Pourquoi un Centre Social Gens du Voyage ?

Réflexion livrée suite au travail collaboratif mené entre la FNASAT et la FCSF auquel nous avons participé. Cf. doc « Gens du Voyage, des habitants ignorés » collection Repères et la revue Etudes Tsiganes n°63 du même titre.

Il existe aujourd'hui 42 structures dites « Gens du Voyage » agréées (29 centres sociaux et 13 EVS) - Source Circulaire CNAF 2015-2019.

1. Gens du Voyage une action publique questionnée

1.1. La demande par les familles d'un accès au droit commun...

Deux attentes fortes émergent dans les demandes exprimées par les voyageurs :

- l'accès à des lieux d'accueil dignes et/ou à un habitat permanent compatible avec la conservation de la caravane
- un besoin de domiciliation afin d'accéder à un ensemble de droits

Malgré des évolutions législatives encourageantes, nous constatons des réponses très variées selon les territoires.

1.2. ... avec l'expression d'attentes singulières

Des attentes qui émanent d'une longue histoire et de leurs conditions de vie et qui sont fortement amplifiées par la non prise en compte de l'habitat caravane. L'enquête a montré un souhait pour les voyageurs d'être inscrits dans des relations d'accompagnement très personnalisées et le besoin de créer une relation de confiance avec les professionnels.

Pour les acteurs sociaux, ils sont attendus très souvent sur un rôle de médiation et/ou de négociation dans des situations de tensions ou de conflits entre les familles et les institutions.

D'autres caractéristiques relevées :

- un déficit de parole collective et la réticence des personnes à s'exprimer au nom d'un groupe social
- un rapport à l'écrit difficile en raison d'un fort taux d'illettrisme
- un décalage entre le territoire vécu et le territoire administratif
- des codes sociaux et administratifs pas toujours intégrés
- des vécus discriminatoires

Cette complexité constitue un véritable défi pour nombre d'acteurs sociaux : savoir accéder à ces singularités tout en ne perdant de vue l'objectif de notre rôle de passerelle et en restant dans le droit commun.

1.3. La question de la participation

La dynamique participative des habitants, principe fondateur de tout projet de Centre Social ou Espace de vie sociale, reste une finalité partagée par nos structures. Les acteurs sociaux pointent plusieurs obstacles :

- une difficile reconnaissance de la qualité même d'habitants, des Gens du Voyage
- un refus de parler au nom de plusieurs familles et de s'engager dans une quelconque représentation
- les modalités même de participation proposées ; les temps collectifs sont peu investis par les voyageurs sollicités en ce sens. Ils vont davantage faire valoir leurs besoins et attentes lors de rencontres informelles ou d'événements attachés à leurs préoccupations.

La participation des familles suppose donc que les acteurs sociaux sachent inventer, explorer des modalités plurielles et mouvantes.

1.4. Des acteurs sociaux au cœur d'injonctions contradictoires

Entre l'animation d'un projet social et la commande publique aux effets souvent normatifs, les acteurs sociaux se retrouvent au cœur d'injonctions contradictoires et déplorent parfois le risque d'instrumentalisation de leur action. La logique d'animation et de développement social peut alors se retrouver rapidement en contradiction avec les logiques et le cadre réglementaire de ces autres dispositifs (RSA, lutte contre le décrochage scolaire, gestion des aires d'accueil...).

Les marges de manœuvre des structures sur cet enjeu sont d'autant plus réduites que le poids de ces missions est souvent important dans leur budget.

1.5. Des enjeux méthodologiques pour les centres sociaux

Les structures accompagnant les familles Gens du Voyage doivent permettre à l'action publique de prendre en compte leurs besoins en respectant leur diversité. Pour ce faire, un certain nombre d'exigences méthodologiques sont soulignées :

- Parvenir, au travers des diagnostics dits partagés, d'accéder aux attentes et besoins des familles. Des partenariats territorialisés, des actions de proximité doivent être envisagés. La question du territoire du périmètre d'intervention doit être posée. L'« Aller vers » prend alors toute son importance. Aller sur les lieux de vie est une démarche qui suppose une capacité à décoder les situations en présence tant dans leurs composantes sociales, sociologiques que matérielles et organisationnelles.
- Le cadre de référence des projets sociaux doit permettre de confirmer à la fois un partenariat avec les acteurs des politiques publiques (collectivités, institutions, services de l'État) et une capacité à agir dégagée de toute approche normative en direction de populations jugées trop éloignées du droit commun.

L'outil Centre Social doit rester un espace d'échanges, de médiation et de mise au travail des réalités de vie et des perspectives Gens du Voyage habitants des territoires.

2. Gens du Voyage : voyage, itinérance et ancrage territorial

Les Gens du Voyage ne sont pas de nulle part et ne vivent pas dans une errance permanente. Au contraire, ils se revendiquent fortement d'un territoire donné, établi sur une histoire familiale et personnelle.

Ainsi, mobilité et ancrage territorial ne s'opposent pas mais sont plutôt à considérer en complémentarité comme les deux faces d'une seule et même réalité.

Le voyage a deux fonctions premières :

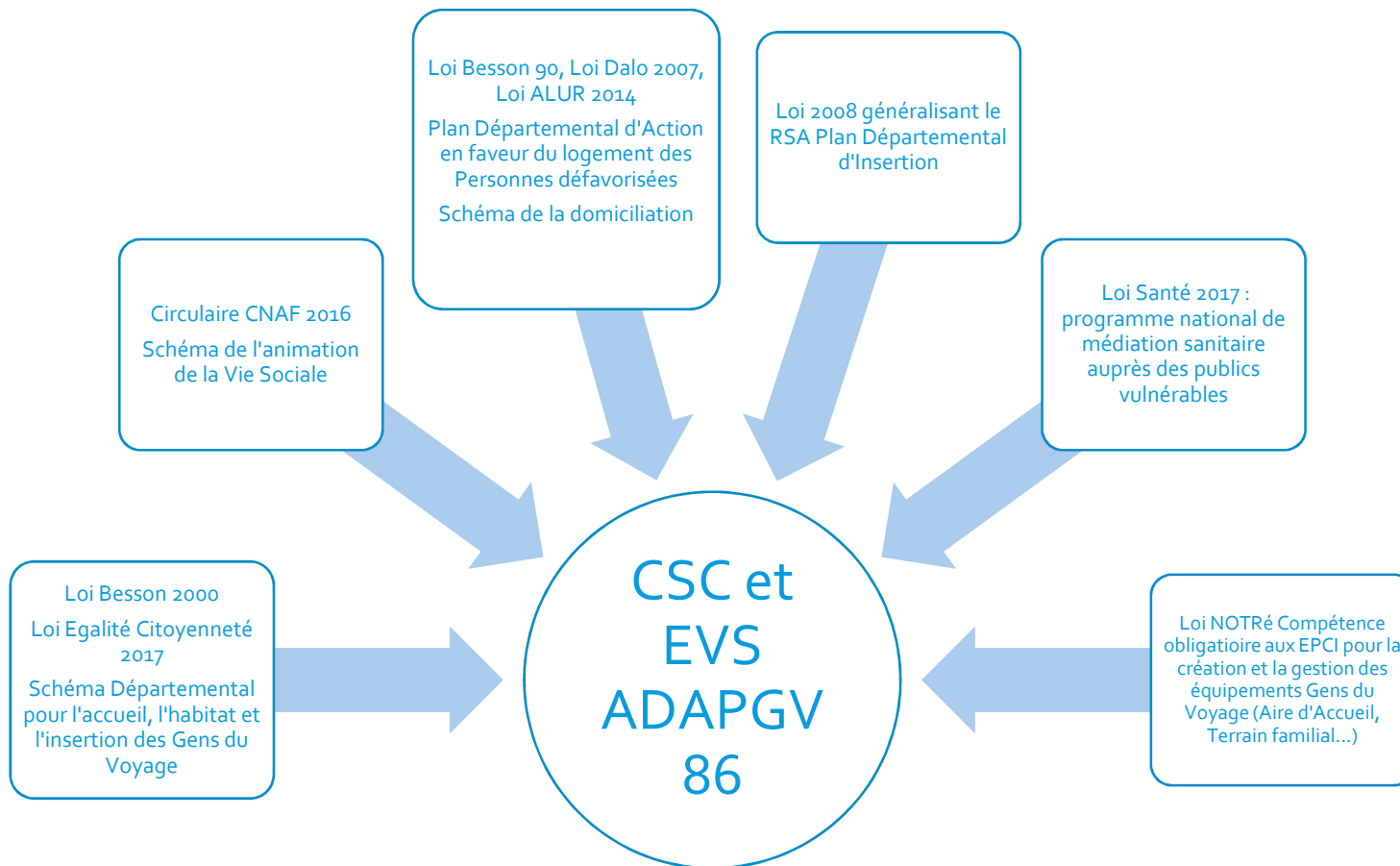
- Une fonction sociale qui permet la rencontre d'autres membres de la famille ; ce qui favorise le renforcement du sentiment d'appartenance au « monde du voyage » en même temps que cela contribue à la recomposition familiale au travers des rencontres entre les différents noyaux familiaux. A noter la contribution croissante des rassemblements culturels et autres pèlerinages à cette 1^{ère} fonction.
- Une fonction économique à travers laquelle les déplacements de la famille sont mobilisés autour de la prospection de travail sur un territoire donné, habituel ou nouvellement exploré. « Travailler pour voyager et voyager pour travailler ».

D'autres facteurs agissent sur l'activation de la mobilité ou au contraire sur l'arrêt temporaire ou de plus longue durée. Il s'agit notamment des saisons avec désormais une très forte tendance à une période d'hivernation en un lieu fixe. Il s'agit aussi des capacités financières des familles car le voyage a un coût que toutes les familles ne peuvent pas ou plus assumer.

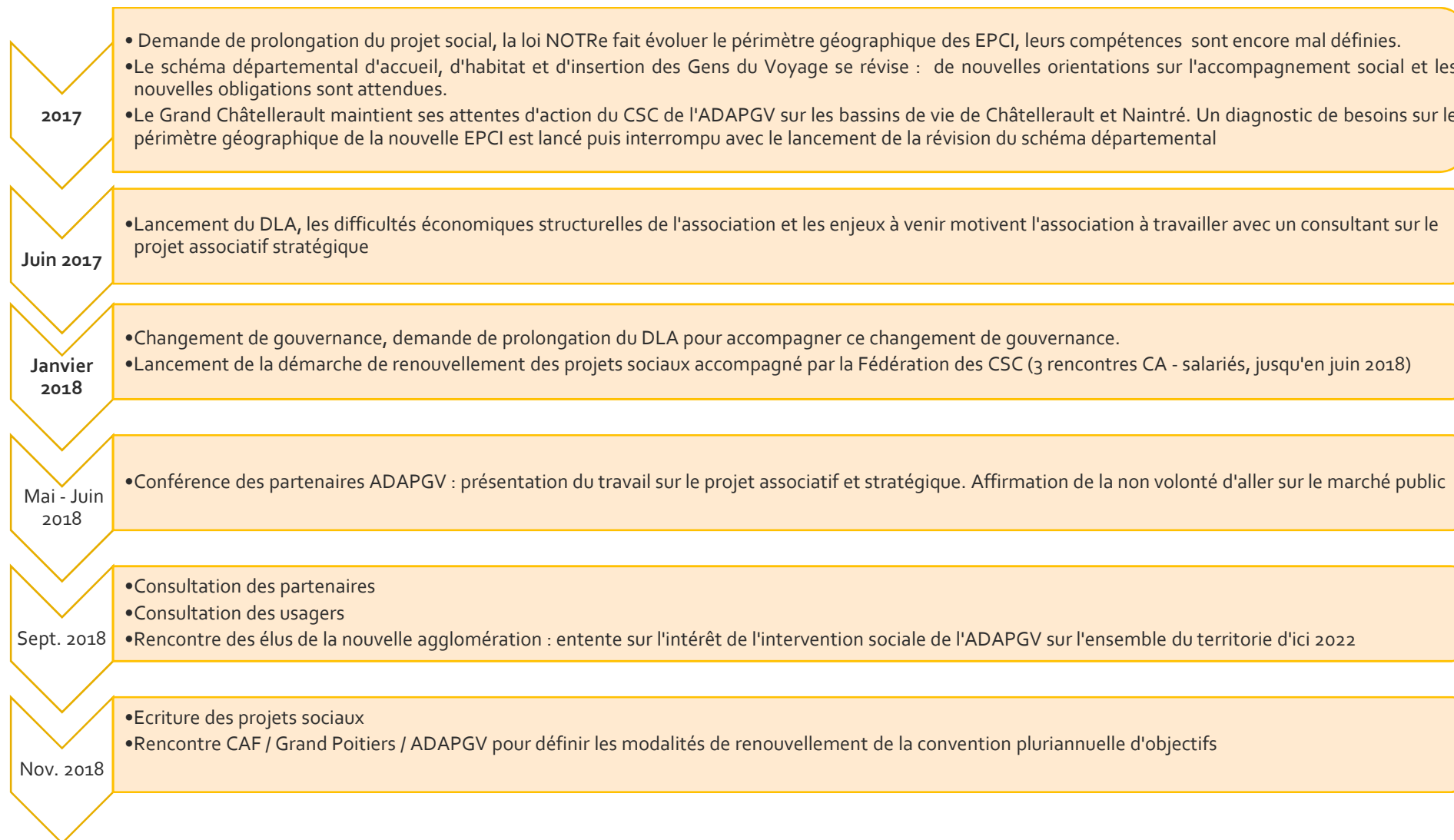
Voyager ne se réduit donc pas aux seuls temps d'itinérance mais est à appréhender dans la complémentarité et l'alternance permanente entre périodes de mobilité et séquences d'arrêt, ce qui ne constitue donc pas qu'une seule réalité.

4.2.1. Analyse des politiques publiques et cadre politique dans lesquels s'inscrit le développement du centre Socio-Culturel

Les Centres Socio-Culturels de l'ADAPGV 86 interagissent avec plusieurs cadres législatifs conséquents qui correspondent aux thématiques d'actions des CSC :



Ce schéma reprend la diversité des axes légaux qui encadrent l'accompagnement en faveur de l'inclusion des Gens du Voyage. La mise en application dépend également des collectivités territoriales qui ont évolué depuis notre précédent projet social.



4.2.2. Une nouvelle préfiguration des intercommunalités partenaires de l'ADAPGV 86

La Loi NOTRe, Nouvelle Organisation territoriale de la République de 2015, a transformé les territoires des intercommunalités et les compétences relatives.

Une nouvelle Région, Nouvelle Aquitaine :

Notre dynamique régionale avec les Centres Sociaux et associations amies du Poitou-Charentes avec lesquels nous avons travaillé notre précédent projet social se redéfinit dans une nouvelle organisation territoriale. Les 10 associations Gens du Voyage de la région sont fédérées à la FNASAT Gens du Voyage. La FNASAT et les associations adhérentes participent à l'élaboration d'une dynamique partenariale régionale au bénéfice de la population accompagnée. Actuellement, une étude de besoin en santé des Gens du Voyage entend présenter à l'ARS les actions possibles à mener auprès des Gens du Voyage en qualité d'actions de médiation en santé sur la région Nouvelle Aquitaine.

Des nouvelles intercommunalités :

Depuis 2017, les EPCI avec lesquels l'ADAPGV collabore ont vu leur périmètre évoluer. L'enjeu du nouveau projet social est de mettre en adéquation nos orientations et ces nouveaux périmètres d'intervention, ainsi que les nouvelles compétences administratives qui s'y réfèrent.

La Communauté Urbaine de Grand Poitiers :

Cette nouvelle agglomération est la fusion des 5 précédentes agglomérations : Grand Poitiers, Vienne et Moulière, Val Vert du Clain, Pays Mélusin et une partie du Pays Chauvinois. Il s'agit de 196 155 habitants. Le périmètre d'intervention du Centre Social était sur Grand Poitiers et ses 13 communes. Cette extension de territoire et les nouvelles compétences obligatoires induisent l'intégration de la gestion des aires d'accueil de Chauvigny et de Jaunay-Marigny.

Ces évolutions de territoires et de compétences interrogent l'association dans son fonctionnement puisque le CSC et l'EVSI (Chauvigny) travaillent ainsi sur le même EPCI mais avec des dispositifs différents. Différents acteurs apparaissent pour l'accueil des Gens du Voyage puisque l'aire d'accueil du Val Vert du Clain était gérée par la Société ACGV Services et celle de Chauvigny par un agent communal.

La loi NOTRe a confié la gestion des aires d'accueil aux Intercommunalités. Grand Poitiers a décidé d'harmoniser le mode de gestion. L'idée de maintenir l'action globale du Centre Social avec la gestion d'aire d'accueil via un marché public a été débattue en conseil d'administration. Il en ressort que l'association ne souhaite pas entrer dans le secteur concurrentiel. L'approche globale de l'accueil des Gens du Voyage est affirmée. La gestion des aires d'accueil n'est qu'un aspect, cela laisse de côté les questions de stationnements illicites et les questions spécifiques liées aux Gens du Voyage qui résident sur un terrain privé, où il peut aussi y avoir des situations complexes à prendre en compte.

Le Conseil d'administration confirme que la gestion des aires d'accueil n'est qu'un élément de l'accueil et du processus d'inclusion des Gens du Voyage. Il s'intègre parfaitement dans un projet social global.

En juin 2018, le Grand Poitiers a confirmé son intention de soumettre à concurrence par marché public la gestion des aires d'accueil et de Grands Passages, ainsi que la médiation du stationnement illicite. Le Conseil d'Administration a confirmé le choix de ne pas scinder son projet global en deux.

La Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération châtelleraudaise est un territoire qui rassemble 47 communes et sur lequel vivent près de 86 000 habitants, soit 19,84 % de la Vienne. Elle est le fruit de la fusion de 4 communautés de Communes Vals de Gartempe et Creuse, Lencloîtres, Portes du Poitou.

Malgré l'extension du périmètre géographique de la CAGC au 1er janvier 2017 qui se traduit notamment par l'intégration et la gestion de 4 nouvelles aires d'accueil (Lencloître, Scorbé-Clairvaux, St Genest d'Ambière et la Roche Posay), il est acté que le territoire d'intervention de l'ADAPGV reste prioritairement défini sur la base des bassins de vie de Châtelleraut et Naintré. Le diagnostic du schéma départemental et les nouvelles obligations faciliteront la définition des attentes de la nouvelle collectivité vis-à-vis du projet social de l'ADAPGV 86.

Le CSC de l'ADAPGV identifie bien les familles occupant les aires d'accueil du Lencloîtres puisqu'une majorité est domiciliée au Centre Social. Cette configuration de périmètre intercommunal correspond au bassin de vie d'une partie des populations accompagnées par le Centre Social et peut faciliter la continuité de l'accompagnement au fil des déplacements des familles. Le projet initial du CSC de l'ADAPGV en 1996 avait préfiguré une intervention intercommunale Châtelleraut-Naintré-Lencloître.

La collectivité s'interroge toutefois sur les moyens supplémentaires nécessaires à l'extension de l'intervention du CSC. Grand Châtelleraut pense qu'il y a nécessité de diversifier les financements, car il ne pourra pas tout porter. Il serait également souhaitable que certaines missions telles que la domiciliation puissent être portées par les CCAS ou par la création d'un CIAS.

Le Haut Poitou

La fusion de 3 intercommunalités :

- Le Vouglaisien où l'EVS I intervient pour l'accompagnement des familles Gens du Voyage résidant sur le terrain familial.
- Le Neuvillois, dont le chef-lieu est Neuville de Poitou qui atteint le seuil des 5 000 habitants, seuil qui oblige la commune à créer une aire d'accueil.
- Le Mirebalais où une aire d'accueil est implantée depuis 2010 et qui est peu fréquentée.

Aujourd'hui, ce territoire de 31 communes et de 41 000 habitants s'interroge sur son action à mener en matière de création, de gestion des équipements des Gens du Voyage mais également sur l'accompagnement social à mener auprès de ces populations.

Un diagnostic de territoire a été mené par l'ADAPGV pour alimenter le schéma d'action sociale de l'intercommunalité et proposer des solutions d'accompagnement global des Gens du Voyage présents sur ce territoire. Toutefois, les modalités de gestion de l'aire d'accueil, actuellement gérée par la société ACGV par marché public, interrogent la collectivité et l'association sur ses potentialités.

Le Civraisien en Poitou

Il s'agit de la fusion de 3 EPCI, Pays Civraisien et Charlois, de la Région de Couhé et du Pays Gencéen. Elle se compose de 40 communes et 27 500 habitants. En ce concerne les Gens du Voyage, l'EVS intervient sur l'ex territoire des pays Civraisien et Charlois, principalement auprès des familles de l'aire d'accueil de Civray.

La collectivité s'interroge sur les besoins en matière d'habitat des Gens du Voyage et les nouvelles obligations du schéma départemental en la matière. L'action de l'EVS Itinérant qui facilite la mobilisation du droit commun pour améliorer l'accès au droit est reconnu.

La Communauté de Commune de Vienne et Gartempe

Cette intercommunalité faisait partie des territoires expérimentaux de l'EVS Itinérant. Faute d'engagement partenarial au projet, l'action de l'EVS s'est interrompue toutefois, certaines familles viennent à la permanence sociale à Civray. Nombreuses sont accompagnées par la conseillère habitat.

Le nouveau périmètre intègre également des communes où l'EVS I intervenait sur le Chauvinois puisque certaines communes comme la Chapelle Viviers ou Leigné les Bois ont fait le choix d'intégrer la communauté de Vienne et Gartempe. Aussi cette nouvelle intercommunalité est dotée de 3 aires d'accueil, celle de Lussac les Châteaux, de Montmorillon et de Pressac.

Toutefois, une forte présence de familles en habitat privé est identifiée sur Availles Limousine, Millac, la Chapelle Viviers.

L'agent de développement ou la Directrice intervient selon sa disponibilité au Contrat Local de Santé de l'intercommunalité.

Ce territoire demeure un enjeu d'accompagnement global des Gens du Voyage sur le Sud Vienne en cohérence avec l'intervention sur le Civraisien. Cet enjeu est partagé avec les Gens du Voyage installés sur ce territoire dont une personne a intégré le Conseil d'Administration en 2018 dans l'objectif de faciliter le lien entre l'association et les besoins des populations locales.

La conférence des partenaires de Mai 2018 a permis :

- De mesurer l'attente de nos partenaires élargis. Il en ressort des attentes différentes selon le degré de partenariat. Les attentes des institutions vis-à-vis de l'ADAPGV sont d'informer les collectivités (élu(e)s, et services) sur l'action, les besoins identifiés.
- De formuler des propositions au bénéfice des plans d'action globaux, schéma départemental pour l'accueil des Gens du Voyage, PDALPD et opérationnels (gestion d'aires d'accueil, d'habitat adapté).

Les collectivités et autres institutions observent avec une grande attention les évolutions politiques vis-à-vis de l'accueil et de l'accompagnement des Gens du Voyage que prendra grand Poitiers.

4.2.3. Identification des postures (Mairie, CAF, Département, État, Région, société civile...)

Ces démarches se sont déroulées en 2 temps :

1. Les partenaires d'activité le 18 septembre 2018
2. Les élus de la nouvelle intercommunalité de Grand Châtelleraut

ce qui fonctionne

- Liens avec différents partenaires notamment dans les domaines sanitaires et sociaux : ACLEF, écoles de naintré et châtellerault, PMI
- Domiciliation
- Participations à des animations
- Soutien à la fonction parentale et lutte contre le décrochage scolaire (+ sensibilisation pour une scolarisation dès la maternelle)
- Connaissance des pouvoirs publics
- Anticipation des besoins des voyageurs
- Accompagnement des bénéficiaires du RSA et du public en général (travail de proximité et aller vers)
- Franchise des relations et fonction de "poil à gratter"

à développer

- Faciliter l'accès aux structures
- Multiplier les rencontres école/familles ; construction du lien de confiance
- Formation des travailleurs sociaux, du réseau
- Partenariat avec les collectivités, les services de police, les gestionnaires d'équipement
- Améliorer les liens avec les travailleurs sociaux pour mieux connaître les besoins des gens du voyage
- Liens avec les collègues pour améliorer la scolarisation des enfants du voyage dans le secondaire
- Favoriser le vivre ensemble et notre fonction de "clé de compréhension"
- Aller au-delà de la sensibilisation pour proposer de véritables formations
- Partenariat AFPA

ce qui manque

- La connaissance des gens du voyage , de leur culture, de notre action auprès du réseau associatif
- Mise en place d'actions autour de la santé
- Travail sur la culture des gens du voyage
- Valorisation des savoirs faire des gens du voyage
- Meilleure communication de nos actions
- Ne pas oublier la formation professionnelle

Nommer l'insupportable

- L'incompréhension parfois - le manque de confiance souvent - l'échec de la formation au final
- Le manque de moyens pour mettre en place des actions essentielles
- Le langage plaqué - politique qui ne permet pas de penser
- Vouloir généraliser des situations individuelles
- Les représentations - les jugements - les discriminations - les préjugés
- Le non respect des différences
- La stigmatisation, les mots durs d'une partie de mon entourage pour qualifier les GENS DU VOYAGE
- L'ignorance des populations, de leurs valeurs, de leurs craintes
- La tentation au communautarisme
- Pour les communes : les stationnements illicites
- La recherche du "fautif" des problématiques des GENS DU VOYAGE... Et la réponse facile : l'ADAPGV
- Faire entrer les GENS DU VOYAGE dans le moule
- Uniformisation des cultures
- Pour l'ADAPGV : manque de perspectives à l'échelle des collectivités
- Instabilité des projets des familles
- "Les Gens du Voyage sont tous des voleurs" j'entends trop souvent cette phrase
- Agressivité - impolitesse vis à vis des bénévoles de la croix rouge
- Penser pour l'autre
- Le manque de tolérance par l'absence de rencontre

4.3. Les ambitions associatives face à ces enjeux

Face aux difficultés financières et économiques de l'association, et aux enjeux prévisibles de l'association vis-à-vis des nouvelles compétences des EPCI, un accompagnement DLA a été initié.

La société dans laquelle nous vivons est en pleine transformation. Les exemples sont nombreux et de natures différentes. Les aspirations des Gens du Voyage et de leurs familles évoluent légitimement, en matière d'habitation, de santé, d'accès aux droits, d'éducation, de travail...

L'organisation institutionnelle des territoires est bouleversée, ainsi que la répartition des attributions de chacun. Ce changement se répercute sur le mode de financement de notre action.

Les professionnels salariés et les administrateurs bénévoles doivent répondre souvent dans l'urgence, à de multiples demandes. La sélection des priorités et les formations qui les accompagnent éviteraient l'usure et la démobilisation.

Il est nécessaire que notre structure économique et financière soit en cohérence avec nos projets d'actions si nous voulons les réaliser.

Une gouvernance et une communication interne et externe adaptées doivent intégrer ces nouvelles données.

La situation économique et financière de l'Association nous oblige à cesser tous déficits, et à retrouver dans les meilleurs délais, la trésorerie nécessaire à la réalisation de ses actions, sous peine de conséquences graves pour son avenir.

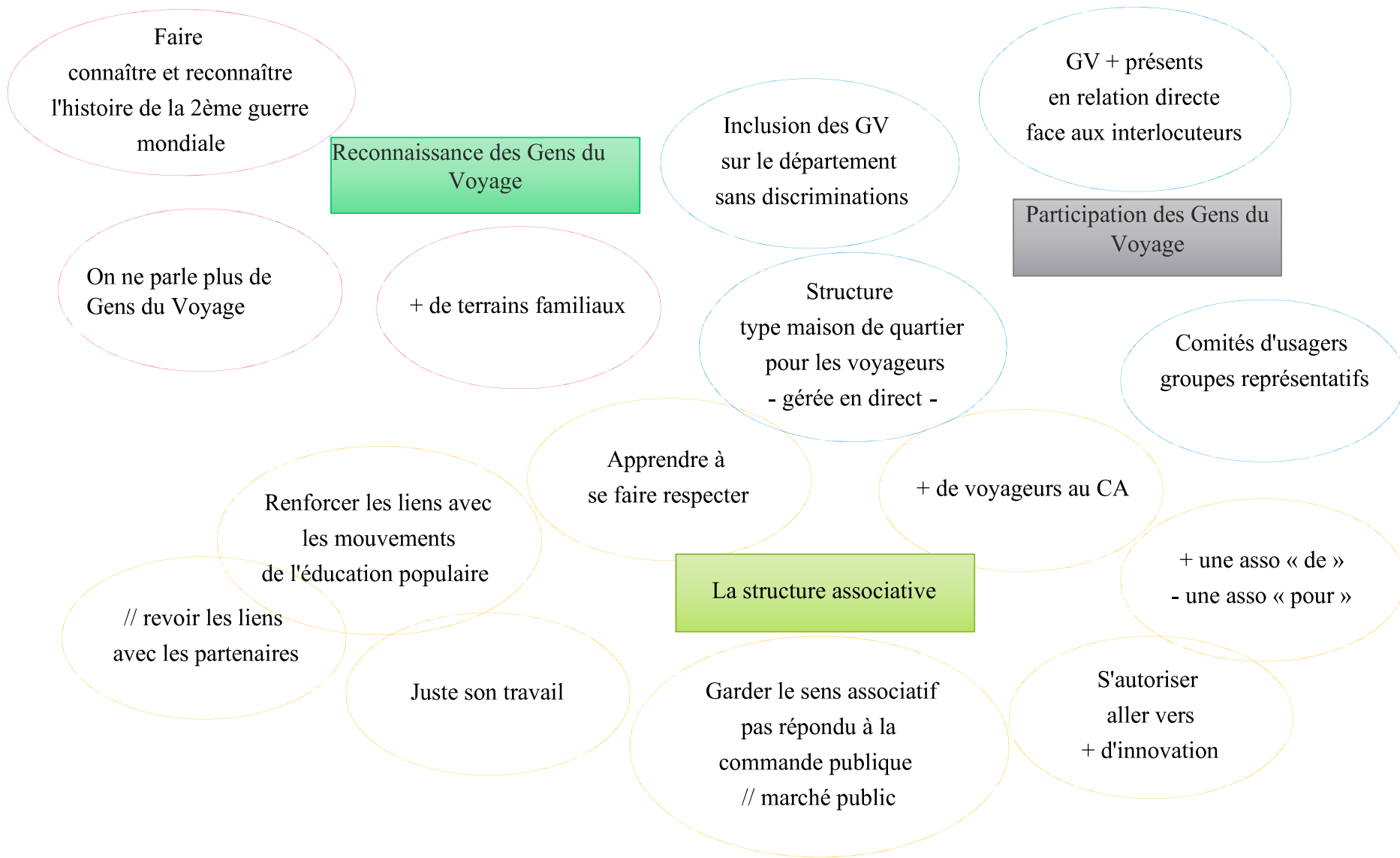
La SCOP Oxalys a été retenue pour mener cet accompagnement de 7 jours, puis prolongé de 4 jours en 2018. Les objectifs sont de réaliser un état des lieux des actions :

- Exploiter les visions et les perspectives entre l'association et ses partenaires
- Co construire une nouvelle méthodologie de partenariat
- Actualiser le projet stratégique
- Redéfinir le mandat de CA / Bureau / Direction
- Construire un plan d'action et poser les bases du renouvellement du contrat de projet

4.3.1. Nos attentes pour l'ADAPGV en 2022

Trois axes forts sont exprimés dans les attentes et concernent :

- la reconnaissance et l'inclusion des GV en considérant leur identité, leur histoire et leurs besoins ;
- leur participation aux instances qui les concernent sur les territoires et au sein de l'ADAPGV ;
- une posture affirmée de l'ADAPGV vis à vis de son projet.



4.3.2. Affirmation d'un projet associatif

Le Conseil d'administration décline 3 moteurs essentiels dans ses missions pour et avec les Gens du Voyage :

1. Faciliter l'accès au droit commun
2. Encourager leur émancipation et leur autonomie
3. Inscrire notre action dans une démarche de réciprocité multi-acteurs.

5. ORIENTATIONS DU CSC

Orientation n°1 : AGIR POUR UNE RECONNAISSANCE DIGNE DES GENS DU VOYAGE

Déclinée en 2 objectifs généraux

OG1 : Promouvoir une meilleure connaissance des Gens du Voyage pour une meilleure prise en compte.

OG2 : Confirmer le fonctionnement du Centre Social avec et pour les Gens du Voyage.

Orientation n°2 : RENDRE LES GENS DU VOYAGE ACTEURS DE LEUR CITOYENNETE

Déclinée en 3 objectifs généraux

OG 1 : Développer le pouvoir d'agir ;

OG 2 : Ouvrir le champ des possibles ;

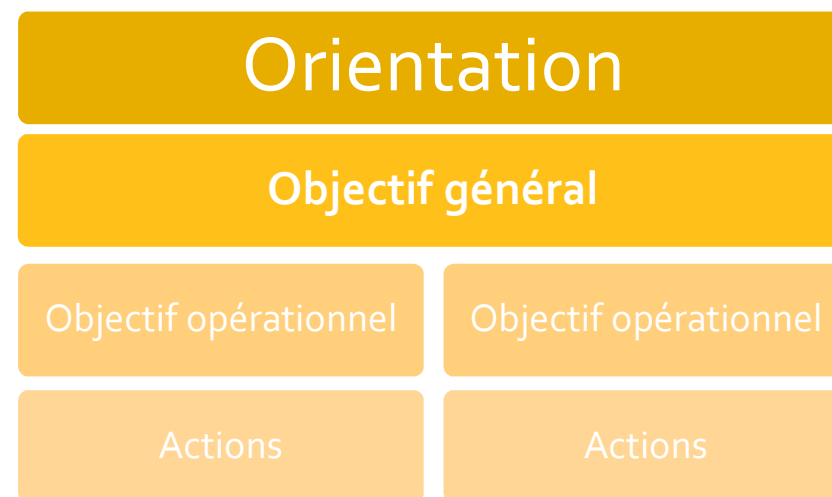
OG3 : Accompagner les familles dans leur épanouissement ;

Orientation n° 3 : AGIR POUR L'INCLUSION DES GENS DU VOYAGE SUR LEURS TERRITOIRES DE VIE

Déclinée en 2 objectifs généraux

OG 1 : Favoriser l'accès aux droits ;

OG 2 : Reconnaître le statut d'habitant des Gens du Voyage



Agir pour une reconnaissance digne des Gens du Voyage

Promouvoir la connaissance des Gens du Voyage pour une meilleure prise en compte

Renforcer des espaces de rencontre avec les partenaires

Organiser une conférence des partenaires annuelle.
Instaurer des rencontres partenaires/voyageurs/ADAPGV.
Créer des groupes de travail sur des thématiques.
Impulser la co-construction de projets voyageurs-partenaires.
Travailler avec les acteurs de santé pour accompagner les voyageurs dans leur parcours de soin.
Poursuivre et développer nos interventions à l'IRTS, dans les écoles...

Mettre au service des institutions notre expertise qualifiée

Poursuivre la réalisation de diagnostics, d'études des besoins sociaux (PLU, PDALPD, SCOT...).
Etre ressource lors de projets de terrains familiaux locatifs.
Etre missions de conseils auprès des collectivités.
Participer aux travaux d'élaboration et de suivi du schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des Gens du Voyage.
Devenir un organisme de formation ?
Travailler le lobbying, la communication.
Intervenir dans les institutions, les hôpitaux, les écoles.
Inviter les institutions à venir vers nous.

Agir pour le devoir de mémoire

Mobiliser les familles afin qu'elles partagent leurs histoires.
Organiser des manifestations culturelles (expo, soirées débat...).
Poursuivre le recueil de paroles.
Organiser des visites intergénérationnelles des lieux de mémoire (Allemagne...).

Agir pour une reconnaissance digne des Gens du Voyage

Confirmer le fonctionnement "Centre Social" avec et pour les Gens du Voyage

Assurer une fonction de veille sociale,
juridique, sanitaire et culturelle

Mettre en place et alimenter un document "ressources" (numérique et papier).
Maintenir et renforcer notre présence et le suivi des travaux dans nos réseaux (FNASAT et FCSF).
S'inscrire dans les différentes instances avec des Voyageurs.
A faire en lien avec nos visites sur les différents lieux de vie

Avoir une communication interne et externe
efficiente

La communication : l'affaire de tous !
Organiser des temps de travail réguliers CA/salariés/voyageurs/bénévoles (commissions ? temps conviviaux).
Mettre en place un outil permettant aux Voyageurs de s'exprimer.
Mettre en place des réunions d'équipe ADAPGV trimestrielles. Rendre efficient l'utilisation du serveur.
Mieux organiser les transmissions d'information en interne.
Poursuivre et améliorer nos outils de communication existants : réseaux sociaux, presse, site internet, réseaux, newsletter papier et numérique?

Agir pour une reconnaissance digne des Gens du Voyage

Confirmer le fonctionnement "Centre Social" avec et pour les Gens du Voyage

Avoir une gouvernance qui facilite l'implication des Voyageurs

Mettre en place un groupe de travail par Centre Social impliquant des Voyageurs (commissions thématiques et multi acteurs).

Poursuivre des réunions de Conseil d'administration délocalisées.

S'emparer des modalités d'adhésion et les promouvoir auprès des Voyageurs.

Organiser des cafés rencontres avec le Conseil d'administration, des bénévoles d'action et des Voyageurs.

Lutter contre toute forme de discrimination

Informier et aider à prendre conscience des discriminations subies.

Faire remonter au Défenseur des droits les actes de discrimination en accord avec les familles.

Accompagner les actions en justice.

Proposer une médiation entre Voyageurs, institutions et "sédentaires".

Faire appel au conseiller juridique de la FNASAT ou autres associations (LDH, France Liberté Voyage...).

Rendre les Gens du Voyage davantage acteurs de leur citoyenneté

Développer le pouvoir d'agir des Gens du Voyage

Favoriser la parole des Voyageurs

Co-organiser des événements avec les Voyageurs afin qu'ils puissent s'exprimer.

Accompagner les Gens du Voyage pour participer aux réunions scolaires.

Mettre en place une action de sensibilisation au droit de vote.

Mettre en place des cafés rencontres/paroles sur les lieux de vie (avec recueil ?).

Etre à l'écoute des Voyageurs et être capable de rebondir en fonction des problématiques rencontrées.

Accompagner les Voyageurs pour qu'ils s'organisent collectivement pour faire remonter leurs besoins.

Accompagner les prises de paroles lors de débats, de notre Assemblée générale...

Soutenir les Voyageurs dans leur choix d'habitat

Etre à l'écoute.

Accompagner les Gens du Voyage dans les réunions publiques.

Etre médiateur.

Développer les actions sur les nouveaux territoires.

Poursuivre notre veille "habitat" qui permet l'élaboration de diagnostics et la recherche de réponses adaptées.

Mettre en place des actions de prévention en matière d'urbanisme et d'accès au logement.

Aider à l'élaboration de projets adaptés, à l'amélioration de l'habitat.

Accompagnement dans l'accès au logement ordinaire.

Accompagner les familles dans leurs projets

Permettre l'appropriation des dispositifs de droit commun par les voyageurs pour une plus grande autonomie

Etre au courant des dispositifs existant (cf. veille).

Poursuivre l'accompagnement pour que les Voyageurs aient une carte nationale d'identité.

Orienter vers les différentes administrations compétentes.

Confirmer notre partenariat avec les institutions et les faire venir au CSC (URSAFF...).

Développer notre projet numérique pour tendre vers une plus grande autonomie.

Orienter vers les organismes de lutte contre l'illettrisme.

Accompagner individuellement sur la santé, les parcours de soin.

Mise en place d'actions de prévention santé.

Accompagner les bénéficiaires du RSA.

Accompagner les Travailleurs indépendants

Rendre les Gens du Voyage davantage acteur de leur citoyenneté

Accompagner les familles vers un mieux être

Permettre aux familles de développer des temps d'échange et de partage pour favoriser les liens familiaux et intergénérationnels

Proposer des activités familiales (jeux...) et atelier parents-enfants.
Proposer des actions spécifiques pour les jeunes majeurs.
Travailler sur la transmission de leur histoire et de leur culture.
Maintenir les animations jeux au csc et sur les lieux de vie.
Poursuivre et développer les sorties famille et départ en vacances autonomes.
Soutenir les aidants familiaux .

Accompagner les familles dans leur rôle de parents

Accompagner les familles pour trouver un sens à la scolarisation (aller vers et dans l'école, CLAS...).
Etre à l'écoute.
Réexpliquer les obligations (scolarisation, bien être, vaccins, droits et devoirs des parents).
Repérer les situations problématiques et accompagner les familles.
Formaliser des rendez-vous spécifiques pour parler parentalité en individuel : espaces de jeux, espaces enfants-parents.
Faire intervenir des acteurs de la parentalité.

Permettre à chacun de s'épanouir en tant qu'individu au sein de sa famille

Etre présent auprès des jeunes pour mieux les accompagner.
Accompagner les projets de jeunes (indiv. ou collect.).
Réfléchir autour du service postal pour les jeunes majeurs.
Responsabiliser les jeunes adultes.
Transmettre aux jeunes et aux enfants des informations qui les concernent (sexualité, addictions, sorties...).
Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie (orientation, santé, prévention, formation...).
Favoriser une inscription en secondaire respectueuse du mode de vie.

Agir pour l'inclusion des Gens du Voyage sur leurs territoires de vie

Favoriser l'accès au droit des Gens du Voyage

Accueillir les Gens du Voyage dans et en dehors du CSC

Maintenir et renforcer un service d'élection de domicile et un service postal adaptés aux Gens du Voyage

Agir pour l'accès et le maintien des droits des Gens du Voyage

Avoir une posture d'accueil est l'affaire de tous.
Continuer les cafés-rencontres au CSC.

Aller sur les lieux de vie pour rencontrer les gens et proposer des animations...

Développer les sorties et les temps d'échanges pour aller vers les gens.

Accueillir, écouter, orienter.

Maintenir la convivialité et l'accessibilité des locaux.

Maintenir une qualité de service de distribution et de réexpédition du courrier, avec une poursuite du travail sur la confidentialité.

Réfléchir sur un service postal détaché de la domiciliation.

Adapter l'amplitude horaire.

Informers les Gens du Voyage de leurs droits.

Poursuivre l'aide aux démarches administratives y compris dématérialisées (avec une attention particulière pour les TI).

Défendre les droits pour permettre aux Gens du Voyage d'accéder aux mêmes droits que les sédentaires (CCAS, Chèque énergie, APL, ...).

Etre acteur dans différentes instances pour rendre visible les spécificités des Gens du voyage.

Aider au maintien du droit santé.

Aller vers les familles les plus éloignées des services.

Agir pour l'inclusion des Gens du Voyage sur leurs territoires de vie

Reconnaitre le statut d'habitant des Gens du Voyage

Favoriser le lien social en participant et/ou en développant des actions en partenariat avec les acteurs locaux

Continuer les actions d'animation de quartier et de vie locale.

Favoriser les participations des Gens du Voyage à la création des projets.

Organisation de manifestations thématiques.

CLAS dans les maisons de quartier.

S'associer le plus possible avec les acteurs locaux pour des actions communes.

Rendre visible les Gens du Voyage à chaque réunion.

Se servir des événements des autres.

Promouvoir le statut d'habitant à tous les résidents sur le territoire

Faciliter l'accès à la vie municipale, aux services publics.

Promouvoir le recensement des jeunes.

Maintenir les actions liées à la scolarisation en favorisant l'inclusion dans les dispositifs locaux.

Promouvoir l'inscription sur les listes électorales, dans les écoles.

Informé sur la vie locale.

Participer à des conseils de quartier.

Prendre en compte les nouveaux enjeux sociétaux

Sensibiliser et prévenir à travers des actions autour des thématiques liées au numérique, au vieillissement, à l'écoresponsabilité.

6. EVALUATION

Nous avons fait le choix de mesurer les impacts de notre projet social au lieu d'évaluer chaque orientation au travers ses objectifs opérationnels.

Les impacts qui nous semblent importants à mesurer sont :

- **Les actions du Centre Social et Socio-Culturel sur notre nouveau territoire.** A travers cela, nous porterons une attention particulière à la prise en compte des Gens du Voyages. Les axes à évaluer sont :
 - Le partenariat ;
 - La prise en compte des Gens du Voyage comme habitant du territoire ;
 - L'accueil sur le territoire : comment les Gens du Voyage sont accueillis et perçus sur le territoire au travers des prismes aire d'accueil, stationnement illicite, habitat adapté, prise en compte par le droit commun ;
- **La gouvernance** au travers :
 - L'implication des Gens du Voyage dans :
 - ✓ Les commissions créées en interne : habitat, culture, égalité des chances, solidarité
 - ✓ Les comités d'usagers
 - ✓ Leur place dans les réunions, instances (locales, régionales ou nationales)
 - ✓ La nature de leur prise d'adhésion
 - Les outils de communications internes et externes qui sont mis en place
 - Les temps de travail, d'échange mis en place entre les salariés, les membres du CA, les bénévoles et les Gens du Voyage
- **Le projet famille** sous la forme d'une fiche action à l'intérieur de laquelle seront déclinés :
 - L'impact des actions sur les familles

- L'implication des familles dans la mise en œuvre des actions
- Les freins
- Les perspectives
- Des éléments quantitatifs

Les moyens que nous mettons en place afin de mesurer les impacts :

- Une journée de travail tous les ans en janvier en présence des salariés, des membres du CA, des bénévoles et des Gens du Voyage ;
- Un bilan annuel avec les représentants de la collectivité (commission mixte) à partir d'un bilan d'activité ;
- Une réunion annuelle « conférence des partenaires » en présence de tous les partenaires institutionnels

La méthode mise en place avec les salariés, membres du CA, bénévoles et usagers sera basé sur :

- 1 temps d'évaluation des actions à partir de l'arbre à objectif initial sous une forme dynamique et participative ;
- 1 temps de travail sur les priorités : ce temps sera travailler à partir d'un tableau d'aide à la priorisation des actions avec comme consigne « prioriser les actions à mettre en œuvre sur notre territoire »

Un bilan écrit sera par la suite envoyé aux techniciens référents de la CAF 86.

7. FICHES ACTIONS

FICHE ACTION : Accueil – aide aux démarches - dématérialisation

Objectifs :

- ✓ Avoir un accueil convivial
- ✓ Favoriser l'accès aux droits des Gens du Voyage
- ✓ Accompagner le public dans les démarches dématérialisées

Partenaires opérationnels :

- CARSAT
- CPAM, MSA, SSI
- CAF
- Collectivités
- FNASAT
- Service des Impôts
- DDCS
- ACLEF
- Pôle emploi

Partenaires financiers :

- CAF (Prestation numérique) : 12.000 € (5.000€ accordés en 2018)
- Politique de la ville : 1.000 €
- CAGC

Contexte

Depuis plusieurs années, nous constatons par nos services d'aides aux démarches administratives, service postal et accompagnement social que l'accès aux droits et leur maintien passent de plus en plus, voire exclusivement pour certaines administrations, par la voie dématérialisée. Face à cette évolution imposée et rapide, le public Gens du Voyage accompagné au sein du Centre Social de Châtellerault se retrouve démuné, inquiet et fragilisé. Nombreuses sont les personnes qui, par manque d'information ou de par leur situation (illettrisme, pas d'adresse mail, pas de carte bancaire, pas de matériel informatique ...) se retrouvent en irrégularité administrative, voire en rupture de droits. On peut le constater au travers des déclarations d'impôt, de Cotisations Foncières des Entreprises, de ressources trimestrielles pour la CAF, d'inscriptions et de mises à jour à Pôle Emploi, de demande de carte grise... Pour accompagner le public Gens du Voyage et limiter la fracture numérique nous souhaitons développer des ateliers individuels et/ou collectifs animés par un membre de l'équipe autour de l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, smartphone, tablette...) en fonction des outils qu'ils ont, avec lesquels ils sont le plus à l'aise dans l'objectif qu'ils se les approprient et qu'ils puissent les faire seuls par la suite... Ces ateliers et espaces devront faciliter l'accès aux sites internet et/ou applications des différentes institutions mais aussi permettre un accompagnement individualisé pour leurs propres démarches (confidentialité...).

Pour mener à bien cette action, il s'avère indispensable de former une partie de l'équipe salariée afin d'acquérir une certaine pédagogie pour accompagner au mieux les voyageurs, monter en compétence sur l'utilisation de ces différents outils, les contraintes éthiques que cela peut engendrer...

Descriptif de l'action

Le Centre Social propose dans ses locaux un accueil permettant au public d'être accueilli, écouté et orienté en interne comme en externe en fonction des besoins. Cet accueil est en lien étroit avec la fonction de service postal qui dépend elle directement de l'élection de domicile. Cet axe est fondamental puisqu'à travers le service postal et l'élection de domicile, les Gens du Voyage peuvent recevoir leur courrier et accéder à un certain nombre de droits (civils, civiques et sociaux). Nous nous efforçons d'adapter le service aux besoins du public en proposant entre autre un service de réexpédition du courrier pour les périodes d'itinérance mais aussi des permanences d'aides aux démarches administratives (6 ½ journées/semaine).

En effet, au-delà de recevoir son courrier, c'est tout l'accompagnement mis en place qui permet aux Gens du Voyage, public parfois éloigné de la lecture et de l'écriture mais aussi des « codes administratifs », par l'intermédiaire de ces permanences de maintenir leurs droits. Sur ces permanences, on peut lire le courrier et faciliter la compréhension, et effectuer les 1ères démarches administratives ou orienter si besoin. C'est aussi un temps où on peut expliquer le fonctionnement des administrations, et ainsi tendre vers l'autonomie de personnes.

En lien avec la dématérialisation, l'équipe a été formée (par Emmaüs Connect). Formation qui a permis d'acquérir un peu de pédagogie pour accompagner au mieux les voyageurs mais aussi d'approfondir ses connaissances quant à l'utilisation de l'outil informatique. Des outils ont été fournis pour la mise en place d'accompagnements individuels et collectifs (notamment pour mesurer le niveau des personnes en matière de numérique pour mieux les accompagner).

Nous travaillons aussi en partenariat avec l'ACLEF en orientant des personnes qui souhaiteraient entrer dans un processus d'apprentissage des savoirs de base et en proposant des permanences de l'ACLEF dans nos locaux pour des demandes plus ponctuelles et faire connaître leur démarche.

Ces actions ont démarré en 2018 mais ont dû être réduites suite à l'impossibilité de pérenniser un poste d'agent d'accueil (fin de contrat aidé et subventions accordées insuffisantes). Nous allons faire en sorte de pouvoir relancer ces demandes afin de relancer ces actions et d'accompagner les familles pour devenir de plus en plus autonome et pour éviter l'accroissement des ruptures de droits des familles.

Perspectives

Il nous faut envisager aussi d'aller vers des publics plus éloignés en nous rendant sur les lieux de vie afin d'y déployer le même accompagnement et d'orienter les familles quand cela est possible à utiliser les espaces numériques présents sur les territoires.

Une réflexion est menée au sein du Centre Social aussi pour se rapprocher des besoins et des conditions de vie des familles : leur permettre d'avoir la possibilité d'avoir leur élection de domicile sur leur terrain (lorsque cela rentre dans les critères de la loi) et de garder le service postal au sein de l'association lors de l'itinérance. En effet les familles, parfois, ne s'autorisent pas à prendre leur élection de domicile ailleurs de peur de ne pas recevoir leur courrier dans de bonnes conditions.

Moyens à mettre en œuvre (humain et matériel)

1.8 ETP

Tablette et smartphone avec connexion internet

FICHE ACTION : Enfance-jeunesse

Objectifs :

- Présence régulière sur l'aire d'accueil et les lieux de vie.
- Emanciper les jeunes voyageurs par l'accès aux loisirs et à la culture.
- Monter des projets collectifs où les jeunes sont à l'initiative.
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux pour favoriser l'inclusion de ces jeunes dans les dispositifs locaux d'insertion.
- Assurer une fonction de veille sur les réseaux sociaux « Promeneur du Net »
- Animer le dispositif CLAS.
- Amener les enfants, les jeunes et leurs parents à donner du sens à la scolarisation.
- Proposer des animations, projets durant le temps libre des enfants.
- Développer un réseau partenarial permettant une cohérence éducative.

Partenaires mobilisés :

- MLI
- Equipe de prévention
- Médiathèques
- Ludothèque
- L'ACLEF
- Maisons de quartiers
- Espaces numérique sur les différents territoires
- Etablissements scolaires du primaire, secondaire et professionnel
- Rectorat
- Tout autre partenaire non encore identifié permettant la réalisation d'actions, projets

Territoires : ex CAGC

Durée de l'action :

Toute l'année

Constats

L'action du CSC de l'ADAPGV sur Grand Châtellerault auprès des jeunes et des enfants se résume souvent à un accompagnement autour de la scolarisation. Toutefois, il serait trop limité de résumer l'action à ce volet-là. Il est certain que nous ne touchons qu'une petite partie des jeunes Gens du Voyage, ceux qui participent au CLAS, aux animations proposées sur les aires d'accueil ou au CSC. Lors des rencontres durant les manifestations, les sorties familles ou dans le cadre de médiation, nous côtoyons des jeunes en demandes occupationnelles en raison d'une déscolarisation précoce, absences d'apprentissage du travail par les adultes, une période conflictuelle avec l'autorité des parents, ou pour des coups de pouce vers l'insertion professionnelle.

Peu sollicités, nous ne sommes pas en mesure d'accompagner les projets. Aussi, peu de partenaires sont sollicités par ces enfants, ces jeunes pour des activités.

D'un point de vue démographique, la population des Gens du Voyage est caractérisée comme jeune : 50% de la population accueillie sur les aires d'accueil et domiciliée à moins de 25 ans ; nous identifions 591 personnes de – de 25 ans domiciliées, soit 56% de la population identifiée.

L'accompagnement à la scolarité est mené principalement en direction d'enfants et jeunes stationnant sur les aires d'accueil de Naintré et Châtellerault mais également pour ceux vivant sur des terrains familiaux privés.

Descriptif de l'action

Nous constatons que nous touchons peu cette population jeune parce que nos actions sont essentiellement dédiées à la famille, la personne adulte ou l'enfant. De plus elle ne fréquente pas le CSC car il n'y a pas d'utilité. La présence régulière de l'animateur enfance/jeunesse sur les différents lieux de vie permettra d'amorcer des actions, des projets et des accompagnements.

Nous travaillons en direction d'un public qui vit au milieu d'une grande famille et qui n'a pas spécialement d'espace qui lui est dédié pour s'autoriser à participer sans les adultes à des actions de loisirs, de culture. S'autoriser à penser et à avoir envie n'est pas une chose évidente et courante. La mise en place d'animations, de sorties leur permettra de s'ouvrir vers l'extérieur et d'agir sur leur inclusion au sein de leurs territoires de vie.

Les enfants et les jeunes que nous rencontrons ne font pas preuve d'initiative et sont très consommateurs. De plus, majoritairement ils ont peu fréquenté l'école ce qui ne facilite pas la responsabilisation, l'autonomie, la prise de décision et l'apprentissage des règles de vie en collectivité. L'animateur, en tant que personne ressource, pourra les accompagner afin de réaliser des projets en les rendant acteur. Ces actions pourront se réaliser avec des partenaires.

La culture de ce public fait que nous sommes dans une reproduction du schéma familial par transmission orale : transmission des savoirs et savoirs faire tant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes et cela très tôt. Il y a également une appartenance à la culture et un conflit de loyauté très fort qui empêche les jeunes à s'autoriser autre chose que ce qui est déjà prévu dans le fonctionnement culturel et familial.

Un fonctionnement différent peut s'opérer sur des groupes dont la situation sociale est plus fragile. Collaborer avec les maisons de quartiers, les équipes de prévention ou de médiation, MLI... permettra à l'animateur de mettre en place des actions communes en facilitant le vivre ensemble et la mixité sociale. Cela permettra « d'ouvrir le champs des possibles » et de dire que c'est aussi accessible aux Gens du Voyage. Un accompagnement des jeunes dans leurs parcours de vie fera également parti du projet. Il nous faudra également agir pour lutter contre les décrochages scolaires. Cela se fera par des temps de régulation avec les établissements scolaires et par l'accompagnement de la famille dans le parcours scolaire de l'enfant.

Le numérique et les réseaux sociaux sont un usage courant des jeunes, c'est un moyen de communiquer avec la famille à distance, de recréer une communauté voyageuse « virtuelle ». Toutefois, internet est le berceau de propos discriminants, de fausses informations avec une absence de discernement des jeunes. Il nous faudra assurer un rôle de régulation et de reformulation sur ce qui se dit sur la toile. Mais également leur permettre d'acquérir un esprit critique et une meilleure connaissance des risques qu'ils prennent ou qu'ils encourent, apprendre à déceler le vrai du faux...

Concernant la scolarisation, nous continuerons à mener les CLAS afin de permettre aux enfants et aux jeunes :

- ✓ d'être accompagnés vers l'école mais également dans leurs apprentissages. Une partie des enfants et des jeunes ciblés a une relation particulière avec l'école et la fréquente encore avec beaucoup d'absentéisme. Amener les enfants à évoluer dans leurs savoirs de base en s'organisant, en notant leurs devoirs, en prenant confiance en eux sont des objectifs primordiaux.

- ✓ de comprendre l'école pour mieux s'y intégrer : pour les plus en difficultés et les plus éloignés de l'école nous essayons de les amener à comprendre l'importance, pour leurs acquisitions et leur intégration, d'aller à l'école tous les jours. Nous continuerons à aborder le fonctionnement de l'école, l'importance de l'attention, du respect des règles, des horaires....

- ✓ de suivre une scolarité normale et ce quel que soit leur mode de vie. Les amener à s'ouvrir vers l'extérieur et à apprendre autrement. Il sera également mis en place des sorties culturelles ainsi que des projets leur permettant d'acquérir de la confiance et de développer leurs capacités sous une autre forme.

Associer les équipes enseignantes et les directeurs d'école, principal de collège permettant d'avoir une cohérence éducative, de prévenir et de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. Tout cela pour les que les enfants et les jeunes soient considérés comme les autres, soumis au même droits et devoirs.

Nous garderons à l'esprit que dès que nous le sentirons possible nous accompagnerons les enfants / jeunes et leurs familles à s'inscrire dans les dispositifs CLAS mis en place par les maisons de quartiers et ce au plus près de leur territoire de vie.

Prétendre à la PS Jeunesse mise en place par la CAF nous permet de décliner les actions enfance / jeunesse de cette manière.

Besoins :

- **Humains :** animateur enfance / jeunes 1 ETP

- **Financiers :**

- ✓ Ps jeunesse CAF : 1ère demande faite pour 2019 – 13.000 € demandés

- ✓ CLAS 2018/2019

FICHE ACTION : Projet FAMILLE

Objectifs

- Promouvoir la culture Gens du Voyage au travers de l'implication des familles
- Inscrire les actions du Centre Social dans une dynamique de territoire au travers un maillage partenarial nous permettant de mieux accompagner les familles
- Impliquer les usagers en permettant aux familles d'être force de propositions et acteurs des actions proposées
- Améliorer l'accès à la santé et l'axe prévention ;
- Amener les enfants, les jeunes et leurs familles vers l'école et dans l'école ;
- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales
- Permettre aux familles d'accéder aux vacances et aux loisirs ;
- Permettre aux familles de participer aux sorties et séjours familles organisés.

Partenaires opérationnels

- Les maisons de quartiers
- PMI
- Ateliers santé ville
- Les petits débrouillards
- Les établissements scolaires (primaire et secondaire) et l'EN
- Services sociaux et éducatifs (ASE, PRISM, CMP, équipe de prévention...)
- Différents services liés aux démarches administratives (accès droit commun) tels que CPAM, SSI, CAF, MSA, Impôts...
- CAF et FDSCF
- Collectivité (service éducation...)

Déroulement de l'action

Le projet famille se décline de façon transversale dans l'équipe dans un esprit d'accompagnement global.

La prise en compte de la famille dans sa globalité et ce quel que soit le lieu de vie et le mode d'habiter tout en tenant compte de sa culture est inscrit clairement dans le projet social.

Ce projet Famille se décline sous différents aspects :

- **Impliquer les familles dans les actions menées par le CSC** de manière à faire valoir leurs savoirs faire et à les amener à être acteurs (ne plus subir) : cela se déroule de façon ponctuelle en fonction des opportunités (fête de quartier, évènements divers...). Nous pouvons également les impliquer dans :
 - la programmation des sorties familles,
 - leur lieu de vie en leur permettant de s'investir afin de l'améliorer (aires d'accueil, TGP, terrains familiaux...), soit par l'intermédiaire de recueil de parole, soit en les conviant à des réunions avec des partenaires...
 - la gouvernance de l'association sous différentes formes : adhésion ; implication dans les instances de l'association, participation à des réunions de travail....

- **Accompagnement individualisé lors de difficultés éducatives** : mis en place à la demande des parents face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants dans leur quotidien (autorité, scolarisation...) ou si nous sommes contactés par établissement scolaire ou tout autre partenaire afin de faire l'intermédiaire entre le demandeur et la famille dans le cadre de situations complexes. Il permet aux parents d'être écoutés et soutenus face aux difficultés qu'ils rencontrent, leur permettant de trouver des solutions, de prendre confiance dans leur rôle de parents mais aussi face à l'école, aux institutions, associations qui les entourent. Cette action s'adresse à tous les usagers du CSC.

- **Actions éducatives et ludiques** menées sur différents lieux de vie, au sein du CSC mais également au sein d'autres équipements (maisons de quartiers, médiathèque...). Ces actions peuvent être menées par différents membres de l'équipe ou par des associations partenaires et permettent aux parents de partager des temps ludiques avec leurs enfants, mais également aux enfants d'acquiescer des règles de vie collective, de respect...

- **Amener les enfants et les parents à aller vers et dans l'école** : cette action est en lien très étroit avec les aires d'accueil et la domiciliation. Un partenariat s'est construit avec les écoles et les collèges permettant d'accueillir dans de bonnes conditions les parents comme leurs enfants. Cette relation privilégiée, fruit d'un long travail, permet de dédramatiser l'école et de tendre vers une scolarisation de qualité. Cela est renforcé par des actions CLAS menées au sein du Centre Social ou à La barque à Naintré. Au-delà de tout cela c'est un accompagnement de l'équipe dans l'organisation quotidienne de la cellule familiale autour de l'école. Néanmoins le poste dédié à cette fonction n'a que 12h hebdomadaires ce qui est bien insuffisant au regard du travail à accomplir.

- **Améliorer l'accès à la santé** : accompagner les familles dans cet axe-là c'est également travailler sur leur autonomie, la valorisation de leurs savoirs faire, leur responsabilisation, une dédramatisation et une meilleure prise en compte de leur bien-être. Cela se concrétise par exemple par un partenariat avec la PMI (mise en place de permanence sur les aires d'accueil), accompagner vers le droit commun, accompagner vers et dans les services médicaux, des animations avec les ateliers santé Ville sur des thématiques choisies avec les familles. Avec toujours en objectif : l'axe préventif pour tous les membres de la famille.

- **Sorties familles et vacances autonomes** : ces derniers mois plusieurs sorties ont été annulées faute de participants. Les familles ne veulent pas partir trop loin, ont du mal à anticiper pour s'organiser, certains groupes familiaux s'évitent... Elles ont aussi très peur (attentats, gilets jaunes, transport en commun,...). Nous devons travailler cette action avec elles pour qu'elles s'autorisent à partir avec leurs enfants et lever les freins. Cet outil est pourtant très intéressant car il nous permet, au-delà de l'aspect loisirs, d'avoir une autre relation avec les familles et un autre regard sur le fonctionnement intrafamilial.

L'action vacances autonomes n'a pu être pour l'instant mise en place. Des familles moins présentes sur le Centre Social pourraient être intéressées par cette action ; à nous d'aller vers elles et de leur accorder ce temps !

Analyse

Le bilan de ces actions familles est dans son ensemble très positif.

D'autres axes ne sont pas totalement satisfaisants par manque de temps de l'équipe ou par manque de personnel : meilleur accompagnement des familles (plus de régularité, de disponibilité...) pour un réel travail de fond et ce principalement sur les aires d'accueil, développer les ateliers parents /enfants.

Cet axe très important du projet social a pris toute sa place et tout son sens au sein de l'équipe du CSC. Concernant les familles, nous sommes de plus en plus un repère basé principalement sur la confiance, ce qui nous permet de mettre en place, de construire...

Perspectives

Il nous faut poursuivre le travail, développer le travail amorcé avec la PMI, les ateliers parents / enfants, l'implication des familles, mettre en place des groupes de paroles, des départs en vacances autonomes...

La création des postes d'animateur enfance / jeunesse et de médiation en santé pourrait nous permettre de développer la dynamique.

Les besoins

✓ **Humains :**

- Référence famille : 0.5 ETP
- Animateur enfance / jeunesse : 0.2 ETP
- Médiateur en santé 0.2 ETP
- Assistance sociale : 0.1 ETP

✓ **Financiers :**

- PS collective famille CAF : 21.583 €
- REAAP : 3.500 €
- Temps libre des familles : conventionnement pluriannuel CAF 86 de 3.300 € / an

FICHE ACTION : Santé

Objectifs

- ✓ Développer les connaissances et les capacités des Gens du Voyage présents sur le territoire et en situation de précarité pour un accès autonome aux soins et à la prévention dans les services de santé de droit commun
- ✓ Mobiliser les acteurs de santé, favoriser leur mise en réseau et contribuer à une meilleure connaissance du public ciblé pour améliorer son accueil et son suivi au sein des structures
- ✓ Réduire les risques sanitaires liés à l'environnement physique, à l'environnement de travail des personnes, améliorer l'information des habitants à ce sujet et développer les actions de santé communautaire
- ✓ Accompagner la population dans l'approche du vieillissement

Partenaires opérationnels

- Partenaires médicaux : CHU, la PASS, médecins généralistes et spécialisés ;
- ARS
- CARSAT ;
- CPAM, MSA, SSI
- Contrat Local de santé et Atelier santé ville
- PMI
- CAF
- Associations de lutte et de prévention (diabète, ...)
- Pharmacies
- EMPP
- CSAPA
- Collectivités
- FNASAT
- L'IREPS
- LE 4...

Partenaires financiers

- ARS : 25.000 €
- CD 86 (conférence des financeurs) : 5.000 €

Contexte

L'expertise amenée par le travail quotidien du Centre Social auprès des voyageurs, les échanges au niveau national avec la FNASAT¹, le **Programme National de Médiation Sanitaire**, ainsi qu'au niveau régional avec l'IREPS² et l'URECSO³, amènent à constater que les Gens du Voyage, usagers du Centre Social, restent encore à

¹ Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage

² Institut Régional d'Éducation et Prévention Santé

³ Union Régionale des Centres Sociaux de Poitou Charentes

l'écart de **la prévention et des soins**. Le rapport du préfet Hubert Derache remis au Premier Ministre en juillet 2013 rappelle d'ailleurs que leur **espérance de vie est estimée inférieure de 10 à 15 ans à la moyenne nationale**.

Au niveau national, l'AŠAV porte le Programme National de Médiation Sanitaire qui consiste à développer des actions de médiation **pour favoriser l'accès à la santé** des populations en situation de précarité, par leur intégration dans le système de santé de droit commun, mais également à **améliorer les connaissances des acteurs de santé** vis-à-vis de ces personnes. Ce programme bénéficie du soutien du Ministère de la santé et de l'appui méthodologique de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé.

L'AŠAV a réalisé en 2013 un état des lieux des actions de santé menées par les membres du réseau FNASAT en direction des Gens du Voyage.

Les pathologies les plus observées sont identiques à celles relevées auprès des personnes vivant en situation de précarité. Sont identifiés prioritairement :

- Les problèmes de santé bucco-dentaire
- Le diabète
- Les addictions
- L'hypertension artérielle
- Les souffrances psychologiques et psychiatriques.

Une attention particulière est portée sur les risques liés d'une part aux aspects environnementaux des lieux de vie (insalubrité, isolement, pollutions...) et d'autre part à ceux liés aux activités professionnelles des Gens du Voyage (ferraille, brûlage, découpe..) qui peuvent générer des cas de saturnisme notamment.

Quatre freins sont mis en évidence par les structures. Ils se conjuguent souvent sur un même territoire.

- Le **fort taux d'illettrisme** de la population des Gens du Voyage semble être la cause d'une méconnaissance du système de santé et de grandes difficultés dans les démarches administratives. Il peut se traduire également par une incompréhension ou une mauvaise interprétation des informations médicales, des traitements et des mesures préventives.
- Une **perception mineure de la santé** : les priorités liées à l'hébergement ou au travail sont largement prioritaires pour faire face aux difficultés socio-économiques.
- La **complexité des démarches d'accès à la CMU** : selon les territoires, les pièces justificatives liées à la domiciliation représentent un parcours très difficile pour les personnes.
- Une **méfiance partagée entre les acteurs médicaux et les Gens du Voyage**. Le rapport au corps ou à la santé qu'entretiennent les Gens du Voyage est parfois difficile à appréhender pour les acteurs de santé. De la même manière, l'environnement médical et les usages/codes qui l'accompagnent peuvent inquiéter certaines familles.

Dans l'état des lieux, il apparaît que les associations du réseau FNASAT (dont les Centres Sociaux Les Alliers, l'ADAPGV et le Chemin du Hérisson) réalisent des actions de santé dans le cadre de l'accompagnement global des personnes, avec des moyens humains limités et elles rencontrent des difficultés à investir pleinement les différents déterminants de la santé présentés ci-dessus. Les actions menées dans le cadre du programme de médiation sanitaire peuvent constituer un levier efficace dans la mesure où elles tendent à agir sur l'ensemble des déterminants de la santé. Le médiateur en santé est clairement identifié, formé et exerce dans le cadre d'un projet structuré de médiation. Ce travail de médiation nécessite une organisation et un investissement important ainsi qu'un champ assez large de compétences, justifiant qu'il soit assuré par un acteur dédié, à temps plein.

Depuis 2016, le CSC de Grand Châtellerault est financé par l'ARS pour mener quelques actions d'accès aux droits et de prévention. Très vite, ces actions ont démontré un besoin d'accompagnement plus approfondi des familles mais également des professionnels de santé.

L'élaboration du renouvellement du schéma départemental pour l'accueil, l'habitat et l'insertion des Gens du Voyage a mis en place un groupe de travail fixant des objectifs d'action sur les 5 prochaines années.

Déroulement de l'action

1. Développer les connaissances et capacités des Gens du Voyage présents et en situation de précarité pour un accès autonome aux soins et à la prévention dans les services de santé de droit commun

- ✚ Assurer une présence active de proximité lors de visites de terrain (aires d'accueil, stationnements illicites, lieux de vie privés...) dans un objectif d'information, d'orientation et de prévention pour les Gens du Voyage. Ces visites permettent d'aller au-devant des besoins latents à révéler ou exprimés des personnes fragilisées ou isolées.
- ✚ Renforcer l'accès effectif aux droits à l'assurance maladie et accompagner les personnes dans les démarches administratives liées à la santé : prise de rendez-vous téléphoniques, mise à jour des dossiers de demande de CMU, recherche de complémentaire santé, orientation (CPAM et professionnels de santé), information par rapport aux questions de santé, à leurs droits et à des lieux d'accueil et de prise en charge par la mise en place de permanence santé.
- ✚ Faciliter les conditions d'accès et la compréhension du fonctionnement des acteurs de santé présents sur le territoire : hôpitaux (notamment urgences et maternité), PMI, plannings familiaux, centre d'examen de santé, médecine de ville, structures de prise en charge de la santé mentale, l'EMPP et dispositifs d'aide aux personnes âgées en situation de dépendance.
- ✚ Accompagner physiquement à des rendez-vous santé les familles en grande précarité et à mobilité réduite. Il s'agit aussi de développer les compétences des personnes en termes de mobilité en modélisant le parcours dans le service pour que la personne puisse y recourir à nouveau de manière appropriée et autonome. Ces accompagnements pourront aussi être l'occasion d'identifier les éventuels blocages sans l'accès aux services mais également de développer la connaissance du fonctionnement et des personnes ressources.
- ✚ Favoriser le recours autonome aux soins en soutenant la préparation du rendez-vous médical : la personne médiatrice peut expliquer le déroulement d'une visite médicale, son objectif et sa nécessité. Elle peut également être amenée à rappeler des règles pour que l'examen puisse avoir lieu (boire ½ litre d'eau 2 heures avant l'échographie...). D'une manière générale, les familles ont besoin d'avoir quelqu'un à leur écoute qui ne les juge pas et avec qui elles vont pouvoir échanger en toute confiance. Enfin, la personne médiatrice explique l'itinéraire et fait des plans afin que les familles puissent se rendre aux rendez-vous.
- ✚ Développer les connaissances du public cible en éducation à la santé, permettre aux personnes de mieux prendre en compte la santé dans leurs comportements et leur permettre d'avoir une meilleure connaissance des maladies et des risques afin de les prévenir. Ces temps de sensibilisation peuvent avoir lieu en amont, lors de visites à domicile ou dans les locaux du Centre Social ou des structures de santé, par des interventions individuelles ou collectives, avec ou non un intervenant extérieur.

2. Mobiliser les acteurs de santé, favoriser leur mise en réseau et contribuer à une meilleure connaissance du public ciblé pour améliorer leur accueil et leur suivi au sein des structures

- ✚ Organiser des actions de sensibilisation et/ou de formation en direction des acteurs et structures de santé du territoire afin de présenter les freins rencontrés par les personnes accompagnées dans leur accès à la santé, leurs droits sociaux et administratifs ainsi que leurs conditions de vie. Formations qui ont pour objectifs de réduire le décalage entre l'offre médicale et la situation des personnes, de trouver des pistes d'ajustement pour

améliorer l'accueil et l'accès effectif des personnes au service et de renforcer la prise en compte globale de la situation des publics concernés. Ces actions de sensibilisation/formation seront aussi l'occasion de recueillir les suggestions des acteurs de la santé concernant l'utilisation du service.

- ✚ Favoriser les actions globales d'accompagnement des Gens du Voyage et accompagner les structures de santé pour intervenir sur les lieux de vie lorsque la situation le nécessitera. Participer aux actions de veille sanitaire, de dépistage, aux consultations de santé materno-infantile en collaboration avec la PMI et aux campagnes de vaccination. Favoriser la mobilisation des Gens du Voyage dans la participation d'actions d'éducation à la santé directement sur les sites de vie ou dans le cadre d'actions collectives (Octobre rose, Je sport de chez moi,...)
- ✚ Veiller à promouvoir une meilleure prise en compte du public Gens du Voyage dans les dispositifs de type Contrat Local de santé, participer aux actions de l'Atelier santé ville. Participer aux instances qui pourraient voir le jour (dans le cadre du nouveau schéma départemental pour l'accueil, l'habitat et l'insertion des Gens du Voyage) et dont l'objectif serait de permettre aux acteurs locaux en contact avec le public cible de coordonner leurs actions, de réfléchir collectivement à leurs pratiques et aux possibilités d'adaptation pour dépasser les difficultés rencontrées.

3. Réduire les risques sanitaires liés à l'environnement physique et à l'environnement de travail des personnes et améliorer l'information des habitants

Comme le rappelle la Charte d'Ottawa, les conditions de vie et l'environnement des personnes ont un impact direct sur la santé. Il semble donc important d'intégrer l'amélioration de l'environnement de vie aux objectifs de la médiation sanitaire.

- ✚ Il s'agit principalement d'alerter les collectivités et autorités compétentes en cas de difficultés d'accès à l'eau, à des sanitaires, à l'électricité, au ramassage des ordures, aux dispositifs sanitaires et aux services d'urgence ou bien en cas de danger lié à l'habitat (épidémies, présence de plomb, insalubrité, pollution ou nuisibles). Un travail de collaboration avec la conseillère habitat de l'ADAPGV s'enclenchera pour toutes démarches visant à améliorer les conditions d'habitat (renouvellement de l'habitat caravane, recherche d'un logement, aide aux raccordements des fluides...)
- ✚ Il s'agit également d'informer sur la vaccination et sur la prévention des accidents domestiques, l'intoxication au monoxyde de carbone ainsi que les principales règles de sécurité au travail (dans le cadre de travaux d'élagages, de ferrailage ...potentiellement en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le service social de la CARSAT, le SSI...) Cette action sera en lien avec les Assistantes de service social de l'ADAPGV qui accompagnent les personnes bénéficiaires du RSA et les auto entrepreneurs.

Perspectives

L'ADAPGV a contractualisé une CPO pour 2 postes de Médiation en santé pour agir sur l'ensemble du département. Un poste a été confirmé sur Châtellerault pour une intervention sur la communauté d'agglomération et le nord du département pour une durée de 5 ans (2018-2022).

Cette nouvelle intervention renforcera l'action famille menée par le CSC et permettra d'aller plus loin. Il est nécessaire de veiller à l'articulation avec les différents postes de l'équipe du CSC.

Moyens à mettre en œuvre (humain et matériel)

Médiateur en santé : 0.75 ETP

Coordinateur référent famille : 0.2 ETP

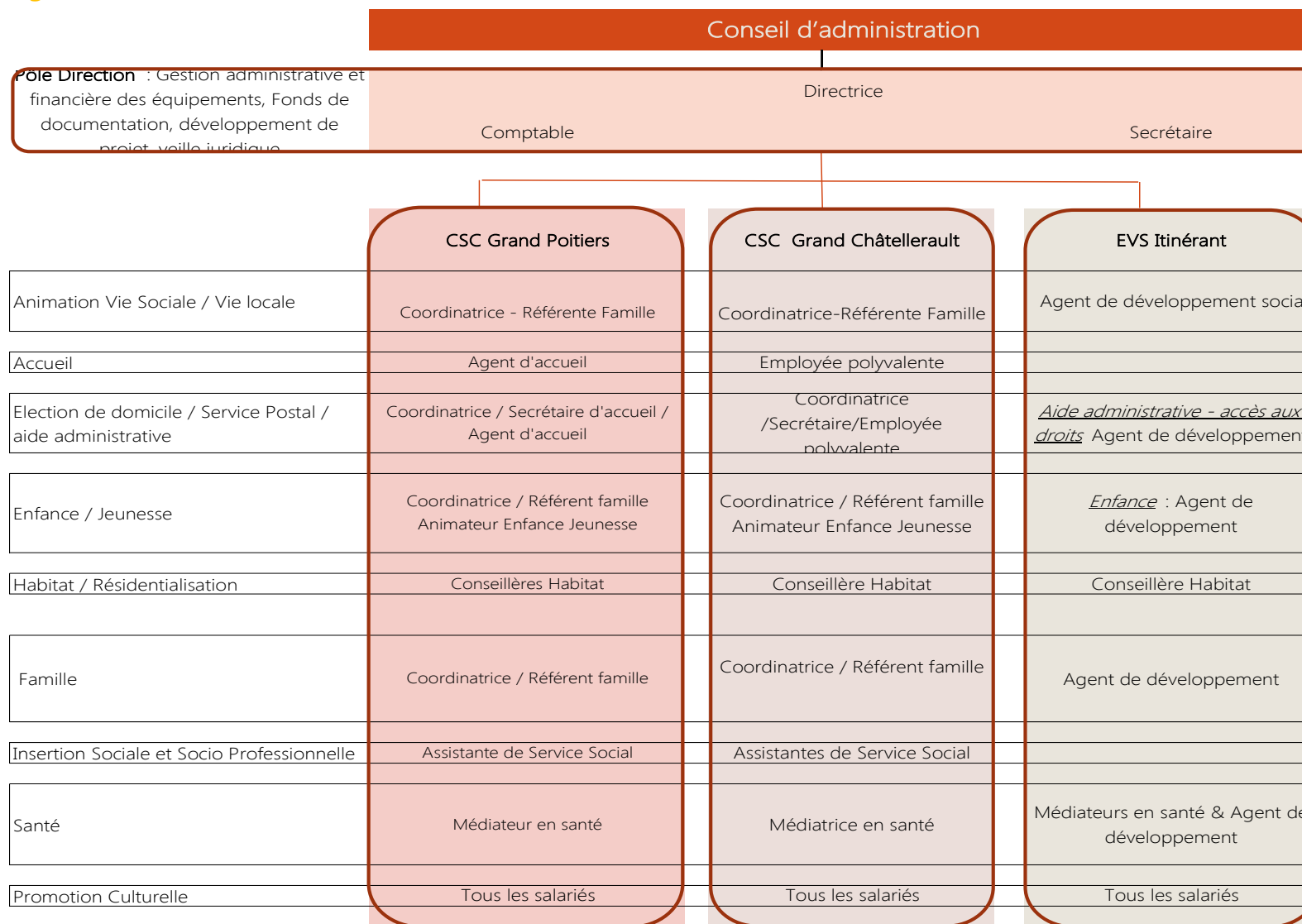
Assistant de service social : 0.1 ETP

Conseillère habitat : 0.1 ETP

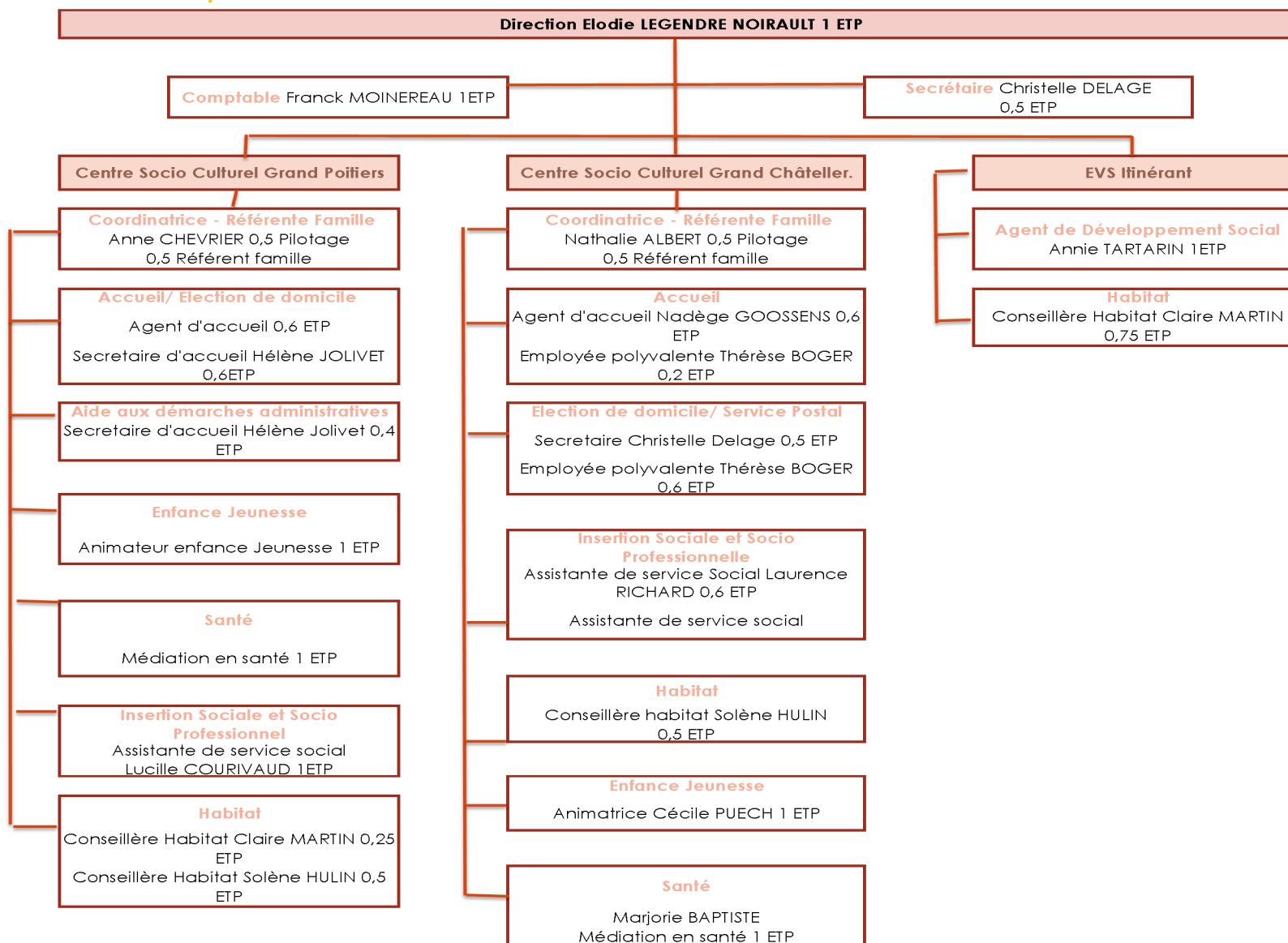
Animateur enfance-jeunesse : 0.1 ETP

8. MISE EN ŒUVRE

8.1. Organigramme structurel



8.2. Organigramme hiérarchique



8.3. Budgets prévisionnels 2019 à 2022

BUDGET PREVISIONNEL 2019		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
60	ACHATS	26 200	13 000	9 500	1 750	1 950
606100	Electricité	6 000	3200	2500	200	100
606110	Eau	1 000	500	400	0	100
606130	Carburant	9 000	4250	3000	1000	750
606200	Produits d'entretien	500	200	150	100	50
606300	Fournitures entretien et petits équipements	2 500	1200	900	200	200
606400	Fournitures administratives	3 000	1600	1000	200	200
606810	Achats alimentaire	4 000	2000	1500	0	500
606820	Produits pharmacie	200	50	50	50	50
61	SERVICES EXTERIEURS	146 000	49 020	38 990	49 250	8 740
613200	Location immobilières	72 000	18000	12000	40000	2 000
613200	Locations mobilières	6 000	2250	2250	700	800
613520	Locations véhicules	6 000	0	2800	3200	0
615000	Entretien et réparation	1 000	400	400	100	100
615200	Entretien sur biens immobiliers	2 500	800	150	1550	0
615500	Entretien et réparation des véhicules	3 000	1500	800	100	600
615510	Aménagement des locaux	2 000	1000	800	200	0
615510	Maintenance	9 000	3500	3500	1000	1 000
615630	Maintenance informatique	11 000	4500	4500	1000	1 000
616000	Primes d'assurance MAIF	10 000	4000	4000	1000	1 000
618100	Documentation générale	1 000	400	400	100	100
618300	Documentation technique	1 500	670	390	300	140
618510	Animations extérieures	21 000	12000	7000	0	2 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 200	34 855	29 495	6 025	4 825
621400	Personnel détaché prêté	7 000	3000	3000	500	500
622600	Honoraires	9 800	4900	4900	0	0
623000	Publicité	200	100	100	0	0
623400	Cadeaux	300	180	120	0	0
624800	Transport sur activités animation	3 000	2000	800	0	200
625100	Déplacement des bénévoles	1 200	500	400	200	100
625110	Déplacement du personnel	3 500	800	500	1000	1 200
625200	Déplacement	2 700	1000	1000	500	200
625210	Déplacement personnel formation	2 000	550	550	350	550
625600	Missions	3 000	1000	850	1000	150
625700	Réceptions	500	250	150	50	50
625710	Frais groupe travail	2 500	900	600	400	600
626100	Frais postaux	2 500	1200	800	300	200
626200	Frais téléphone	10 000	4000	4500	1000	500
627000	Services bancaires	700	400	150	150	0
626100	Cotisations	17 000	9000	8000	0	0
628500	Frais conseil	300	75	75	75	75
628600	Frais formations professionnelle	9 000	5000	3000	500	500
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	34 000	14 000	15 000	3 000	2 000
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	34 000	14000	15000	3000	2 000
635000	Autres impôts et taxes	0	0	0		0
64	CHARGES DE PERSONNEL	729 100	270 840	296 619	98 650	62 991
641000	Salaires Bruts	508 635	190740	207555	70500	39 840
645000	charges sociales employeur	220 465	80100	89064	28150	23 151
68	DOTATIONS	25 000	8 000	15 000	1 000	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7000	6000	1000	1 000
686000	Fonds dédiés	10 000	1000	9000	0	0
	TOTAL DES CHARGES	1 035 500	389 715	404 604	159 675	81 506

BUDGET PREVISIONNEL 2019		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	288 450	111 950	113 950	40 000	22 550
706230	prestation animation globale CAF	134 000	67000	67000		0
706231	Animation collective Famille CAF	44 000	22000	22000		0
706232	CAF animation locale	22 000				22 000
706233	CAF 86 CLAS	9 900	4950	4950		0
706234	CAF prestation jeunesse	20 000	10000	10000		
708030	Domiciliation postales	14 000	5000	9000	0	0
708500	Autres participations	4 550	3000	1000	0	550
708800	Produits d'activités annexes	40 000			40000	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	731 550	276 740	287 860	108 750	58 200
741120	Subvention ASLL AML	20 000			20000	
741250	Fonjep ACSE	10 950	3650	3650	3650	
741300	FIPD	6 500				6 500
741350	FNASAT	5 000			5000	
741370	ARS	65 000	30 000	30000	5000	0
741460	Conseil Régional santé	10 000	5000	5000		
741520	Subventions diverses	6 150	3250	2900		0
743110	Conseil Départemental RSA	115 000	40000	75000		0
743120	C. Dptal Conférence des financeurs	20 000	10000	10000		
743200	DDCS	54 300			40300	14 000
744010	Subvention Grand Poitiers	159 000	159000			
744020	Communauté de communes	24 000			10000	14 000
744025	Politique de la Ville	19 000	6000	13000		0
744030	Subvention Grand Châtelleraut	150 000		130000	20000	0
745210	CAF numérique	32 000	12000	12000	0	8 000
745310	Autres prestations CAF	19 650	7840	6310	4800	700
745320	Ingénierie Sociale CAF	15 000				15 000
78	Reprise sur amort. Et provion	9 000	0	9 000	0	0
786000	Reprise sur Fonds dédiés	9 000	0	9000	0	0
79	TRANSFERT DE CHARGES	6 500	1 500	1 500	2 000	1 500
791020	Remboursements	6 500	1500	1500	2000	1 500
TOTAL DES PRODUITS		1 035 500	390 190	412 310	150 750	82 250

BUDGET PREVISIONNEL 2020		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Habitat	EVSI
60	ACHATS	26 900	13 650	9 650	1 750	1 850
606100	Electricité	6 500	3500	2500	200	300
606110	Eau	1 000	500	400	0	100
606130	Carburant	8 500	4350	3000	1000	150
606200	Produits d'entretien	500	200	150	100	50
606300	Fournitures entretien et petits équipements	2 500	1200	900	200	200
606400	Fournitures administratives	3 200	1600	1000	200	400
606810	Achats alimentaire	4 500	2250	1650	0	600
606820	Produits pharmacie	200	50	50	50	50
61	SERVICES EXTERIEURS	158 500	49 020	39 390	61 350	8 740
613200	Location immobilières	84 000	18000	12000	52000	2 000
613200	Locations mobilières	6 000	2250	2250	700	800
613520	Locations véhicules	6 500	0	3200	3300	0
615000	Entretien et réparation	1 000	400	400	100	100
615200	Entretien sur biens immobiliers	2 500	800	150	1550	0
615500	Entretien et réparation des véhicules	3 000	1500	800	100	600
615510	Aménagement des locaux	2 000	1000	800	200	0
615510	Maintenance	9 000	3500	3500	1000	1 000
615630	Maintenance informatique	11 000	4500	4500	1000	1 000
616000	Primes d'assurance MAIF	10 000	4000	4000	1000	1 000
618100	Documentation générale	1 000	400	400	100	100
618300	Documentation technique	1 500	670	390	300	140
618510	Animations extérieures	21 000	12000	7000	0	2 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	74 000	34 955	28 995	6 025	4 025
621400	Personnel détaché prêté	7 200	3000	3000	500	700
622600	Honoraires	9 800	4900	4900	0	0
623000	Publicité	200	100	100	0	0
623400	Cadeaux	300	180	120	0	0
624800	Transport sur activités animation	3 000	2000	800	0	200
625100	Déplacement des bénévoles	1 200	500	400	200	100
625110	Déplacement du personnel	2 500	800	500	1000	200
625200	Déplacement	2 700	1000	1000	500	200
625210	Déplacement personnel formation	2 000	550	550	350	550
625600	Missions	3 000	1000	850	1000	150
625700	Réceptions	500	250	150	50	50
625710	Frais groupe travail	2 500	900	600	400	600
626100	Frais postaux	2 500	1200	800	300	200
626200	Frais téléphone	10 000	4000	4500	1000	500
627000	Services bancaires	700	400	150	150	0
626100	Cotisations	17 000	9000	8000	0	0
628500	Frais conseil	300	75	75	75	75
628600	Frais formations professionnelle	8 600	5100	2500	500	500
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	33 000	14 100	15 100	3 000	800
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	33 000	14100	15100	3000	800
635000	Autres impôts et taxes	0	0	0		0
64	CHARGES DE PERSONNEL	726 250	270 840	296 619	98 650	60 141
641000	Salaires Bruts	505 864	190740	207555	70500	37 069
645000	charges sociales employeur	220 386	80100	89064	28150	23 072
68	DOTATIONS	25 000	8 000	15 000	1 000	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7000	6000	1000	1 000
686000	Fonds dédiés	10 000	1000	9000	0	0
	TOTAL DES CHARGES	1 043 650	390 565	404 754	171 775	76 556

BUDGET PREVISIONNEL 2020		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	305 000	114 000	116 000	52 000	23 000
706230	prestation animation globale CAF	136 000	68000	68000		0
706231	Animation collective Famille CAF	45 000	22500	22500		0
706232	CAF animation locale	22 500				22 500
706233	CAF 86 CLAS	10 000	5000	5000		0
706234	CAF prestation jeunesse	20 000	10000	10000		
708030	Domiciliation postales	15 000	5500	9500	0	0
708500	Autres participations	4 500	3000	1000	0	500
708800	Produits d'activités annexes	52 000			52000	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	723 150	278 540	288 660	112 750	63 200
741120	Subvention ASLL AML	20 000			20000	
741250	Fonjep	10 950	3650	3650	3650	
741300	FIPD	6 500				6 500
741350	FNASAT	5 000			5000	
741370	ARS	65 600	30 300	30300	5000	0
741460	Conseil Régional santé	10 000	5000	5000		
741520	Subventions diverses	6 150	3250	2900		0
743110	Conseil Départemental RSA	116 000	40500	75500		0
743120	C. Dptal Conférence des financeurs	20 000	10000	10000		
743200	DDCS	58 300			44300	14 000
744010	Subvention Grand Poitiers	160 000	160000			
744020	Communauté de communes	24 000			10000	14 000
744025	Politique de la Ville	19 000	6000	13000		0
744030	Subvention Grand Châtellerault	150 000		130000	20000	20 000
745210	CAF numérique	32 000	12000	12000	0	8 000
745310	Autres prestations CAF	19 650	7840	6310	4800	700
78	Reprise sur amort. Et provion	9 000	0	9 000	0	0
786000	Reprise sur Fonds dédiés	9 000	0	9000	0	0
79	TRANSFERT DE CHARGES	6 500	1 500	1 500	2 000	1 500
791020	Remboursements	6 500	1500	1500	2000	1 500
TOTAL DES PRODUITS		1 043 650	394 040	415 160	166 750	87 700

BUDGET PREVISIONNEL 2021		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Habitat	EVSI
60	ACHATS	28 100	14 200	9 650	1 750	2 500
606100	Electricité	6 600	3600	2500	200	300
606110	Eau	1 100	550	400	0	150
606130	Carburant	8 600	4350	3000	1000	250
606200	Produits d'entretien	500	200	150	100	50
606300	Fournitures entretien et petits équipements	2 800	1400	900	200	300
606400	Fournitures administratives	3 700	1800	1000	200	700
606810	Achats alimentaire	4 600	2250	1650	0	700
606820	Produits pharmacie	200	50	50	50	50
61	SERVICES EXTERIEURS	160 500	49 520	40 090	61 850	9 040
613200	Location immobilières	85 500	18500	12500	52500	2 000
613200	Locations mobilières	6 000	2250	2250	700	800
613520	Locations véhicules	6 500	0	3200	3300	0
615000	Entretien et réparation	1 000	400	400	100	100
615200	Entretien sur biens immobiliers	2 500	800	150	1550	0
615500	Entretien et réparation des véhicules	3 500	1500	1000	100	900
615510	Aménagement des locaux	2 000	1000	800	200	0
615510	Maintenance	9 000	3500	3500	1000	1 000
615630	Maintenance informatique	11 000	4500	4500	1000	1 000
616000	Primes d'assurance MAIF	10 000	4000	4000	1000	1 000
618100	Documentation générale	1 000	400	400	100	100
618300	Documentation technique	1 500	670	390	300	140
618510	Animations extérieures	21 000	12000	7000	0	2 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	74 600	35 155	28 995	6 025	4 425
621400	Personnel détaché prêté	7 300	3000	3000	500	800
622600	Honoraires	9 800	4900	4900	0	0
623000	Publicité	200	100	100	0	0
623400	Cadeaux	300	180	120	0	0
624800	Transport sur activités animation	3 000	2000	800	0	200
625100	Déplacement des bénévoles	1 200	500	400	200	100
625110	Déplacement du personnel	2 500	800	500	1000	200
625200	Déplacement	2 700	1000	1000	500	200
625210	Déplacement personnel formation	2 500	750	550	350	850
625600	Missions	3 000	1000	850	1000	150
625700	Réceptions	500	250	150	50	50
625710	Frais groupe travail	2 500	900	600	400	600
626100	Frais postaux	2 500	1200	800	300	200
626200	Frais téléphone	10 000	4000	4500	1000	500
627000	Services bancaires	700	400	150	150	0
626100	Cotisations	17 000	9000	8000	0	0
628500	Frais conseil	300	75	75	75	75
628600	Frais formations professionnelle	8 600	5100	2500	500	500
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	35 000	14 300	15 500	3 100	2 100
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	35 000	14300	15500	3100	2 100
635000	Autres impôts et taxes	0	0	0		0
64	CHARGES DE PERSONNEL	767 800	281 780	308 596	100 623	76 801
641000	Salaires Bruts	536 571	198446	215934	71910	50 281
645000	charges sociales employeur	231 229	83334	92662	28713	26 520
68	DOTATIONS	25 000	8 000	15 000	1 000	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7000	6000	1000	1 000
686000	Fonds dédiés	10 000	1000	9000	0	0
	TOTAL DES CHARGES	1 091 000	402 955	417 831	174 348	95 866

BUDGET PREVISIONNEL 2021		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	309 750	115 750	117 750	52 500	23 750
706230	prestation animation globale CAF	138 000	69000	69000		0
706231	Animation collective Famille CAF	46 000	23000	23000		0
706232	CAF animation locale	23 000				23 000
706233	CAF 86 CLAS	10 000	5000	5000		0
706234	CAF prestation jeunesse	20 000	10000	10000		
708030	Domiciliation postales	15 500	5750	9750	0	0
708500	Autres participations	4 750	3000	1000	0	750
708800	Produits d'activités annexes	52 500			52500	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	765 750	280 340	289 460	112 750	83 200
741120	Subvention ASLL AML	20 000			20000	
741250	Fonjep	10 950	3650	3650	3650	
741300	FIPD	6 500				6 500
741350	FNASAT	5 000			5000	
741370	ARS	66 200	30 600	30600	5000	0
741460	Conseil Régional santé	10 000	5000	5000		
741520	Subventions diverses	6 150	3250	2900		0
743110	Conseil Départemental RSA	117 000	41000	76000		0
743120	C. Dptal Conférence des financeurs	20 000	10000	10000		
743200	DACS	58 300			44300	14 000
744010	Subvention Grand Poitiers	161 000	161000			
744020	Communauté de communes HP et Civray	34 000			10000	24 000
744021	Jaunay Marigny	20 000				20 000
744022	Vienne Gartempe et Creuse	10 000				10 000
744025	Politique de la Ville	19 000	6000	13000		0
744030	Subvention Grand Châtelleraut	150 000		130000	20000	
745210	CAF numérique	32 000	12000	12000	0	8 000
745310	Autres prestations CAF	19 650	7840	6310	4800	700
78	Reprise sur amort. Et provion	9 000	0	9 000	0	0
786000	Reprise sur Fonds dédiés	9 000	0	9000	0	0
79	TRANSFERT DE CHARGES	6 500	1 500	1 500	2 000	1 500
791020	Remboursements	6 500	1500	1500	2000	1 500
TOTAL DES PRODUITS		1 091 000	397 590	417 710	167 250	108 450

BUDGET PREVISIONNEL 2022		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Habitat	EVSI
60	ACHATS	28 600	14 350	9 700	1 750	2 800
606100	Electricité	6 700	3650	2550	200	300
606110	Eau	1 100	550	400	0	150
606130	Carburant	8 800	4350	3000	1000	450
606200	Produits d'entretien	500	200	150	100	50
606300	Fournitures entretien et petits équipements	2 800	1400	900	200	300
606400	Fournitures administratives	3 800	1800	1000	200	800
606810	Achats alimentaire	4 700	2350	1650	0	700
606820	Produits pharmacie	200	50	50	50	50
61	SERVICES EXTERIEURS	160 500	49 620	40 190	61 350	9 340
613200	Location immobilières	86 000	18600	12600	52500	2 300
613200	Locations mobilières	6 000	2250	2250	700	800
613520	Locations véhicules	6 500	0	3200	3300	0
615000	Entretien et réparation	1 000	400	400	100	100
615200	Entretien sur biens immobiliers	2 000	800	150	1050	0
615500	Entretien et réparation des véhicules	3 500	1500	1000	100	900
615510	Aménagement des locaux	2 000	1000	800	200	0
615510	Maintenance	9 000	3500	3500	1000	1 000
615630	Maintenance informatique	11 000	4500	4500	1000	1 000
616000	Primes d'assurance MAIF	10 000	4000	4000	1000	1 000
618100	Documentation générale	1 000	400	400	100	100
618300	Documentation technique	1 500	670	390	300	140
618510	Animations extérieures	21 000	12000	7000	0	2 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	74 000	34 555	28 995	6 025	4 425
621400	Personnel détaché prêté	7 300	3000	3000	500	800
622600	Honoraires	9 800	4900	4900	0	0
623000	Publicité	200	100	100	0	0
623400	Cadeaux	300	180	120	0	0
624800	Transport sur activités animation	3 000	2000	800	0	200
625100	Déplacement des bénévoles	1 200	500	400	200	100
625110	Déplacement du personnel	2 500	800	500	1000	200
625200	Déplacement	2 700	1000	1000	500	200
625210	Déplacement personnel formation	2 500	750	550	350	850
625600	Missions	3 000	1000	850	1000	150
625700	Réceptions	500	250	150	50	50
625710	Frais groupe travail	2 500	900	600	400	600
626100	Frais postaux	2 500	1200	800	300	200
626200	Frais téléphone	10 000	4000	4500	1000	500
627000	Services bancaires	700	400	150	150	0
626100	Cotisations	17 000	9000	8000	0	0
628500	Frais conseil	300	75	75	75	75
628600	Frais formations professionnelle	8 000	4500	2500	500	500
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	36 000	14 600	15 600	3 200	2 600
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	36 000	14600	15600	3200	2 600
635000	Autres impôts et taxes	0	0	0	0	0
64	CHARGES DE PERSONNEL	778 900	286 007	313 225	102 132	77 536
641000	Salaires Bruts	544 203	201423	219173,01	72989	50 618
645000	charges sociales employeur	234 697	84584	94052	29144	26 918
68	DOTATIONS	25 000	8 000	15 000	1 000	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7000	6000	1000	1 000
686000	Fonds dédiés	10 000	1000	9000	0	0
	TOTAL DES CHARGES	1 103 000	407 132	422 710	175 457	97 701

BUDGET PREVISIONNEL 2022		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	313 450	117 100	119 100	53 000	24 250
706230	prestation animation globale CAF	139 000	69500	69500		0
706231	Animation collective Famille CAF	47 000	23500	23500		0
706232	CAF animation locale	23 500				23 500
706233	CAF 86 CLAS	10 200	5100	5100		0
706234	CAF prestation jeunesse	20 000	10000	10000		
708030	Domiciliation postales	16 000	6000	10000	0	0
708500	Autres participations	4 750	3000	1000	0	750
708800	Produits d'activités annexes	53 000			53000	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	773 750	284 840	292 960	112 750	83 200
741120	Subvention ASLL AML	20 000			20000	
741250	Fonjep	10 950	3650	3650	3650	
741300	FIPD	6 500				6 500
741350	FNASAT	5 000			5000	
741370	ARS	66 200	30 600	30600	5000	0
741460	Conseil Régional santé	10 000	5000	5000		
741520	Subventions diverses	6 150	3250	2900		0
743110	Conseil Départemental RSA	118 000	41500	76500		0
743120	C. Dptal Conférence des financeurs	20 000	10000	10000		
743200	DDCS	58 300			44300	14 000
744010	Subvention Grand Poitiers	162 000	162000			
744020	Communauté de communes HP et Civray	34 000			10000	24 000
744021	Jaunay Marigny	20 000				20 000
744022	Vienne Gartempe et Creuse	10 000				10 000
744025	Politique de la Ville	25 000	9000	16000		0
744030	Subvention Grand Châtelleraut	150 000		130000	20000	
745210	CAF numérique	32 000	12000	12000	0	8 000
745310	Autres prestations CAF	19 650	7840	6310	4800	700
78	Reprise sur amort. Et provion	9 000	0	9 000	0	0
786000	Reprise sur Fonds dédiés	9 000	0	9000	0	0
79	TRANSFERT DE CHARGES	6 800	1 800	1 800	1 700	1 500
791020	Remboursements	6 800	1800	1800	1700	1 500
TOTAL DES PRODUITS		1 103 000	403 740	422 860	167 450	108 950

9. ANNEXES

9.1. Questionnaire d'enquête

Guide entretien Voyageurs – Contrat de projet Châtellerault 2018-2022

Date :

Sexe:

Situation familiale :

Age :

Mode de vie (maison / logement adapté / terrain / AA / illicites...) :

Domiciliation (ADAPGV ou pas) :

Les questions sont des supports, rien d'obligatoire ; 3 domaines questionnés. Le tout en essayant d'influencer ou d'orienter le moins possible !!

Vous et le Centre Social :

Pour vous à quoi sert le Centre Social ? Pourquoi vous y venez ? ou pas ?

Quelles activités ou services du Centre Social vous connaissez ? vous utilisez ? vous aimez ? ou pas ?

Que pensez-vous de l'accueil du Centre Social (horaires, lieux, bureaux, permanence, téléphone...)?

Si le Centre Social n'existait pas, est-ce qu'il vous manquerait ? si oui qu'est-ce qui vous manquerait le plus ?

Qu'est-ce que vous aimeriez y trouver/faire qu'il ne fait pas aujourd'hui ?

Qu'est-ce qu'il fait que vous n'aimez pas ?

Aimeriez-vous participer davantage à la vie de l'association ? si oui pour faire quoi ? (cf doc adhésion par ex)

Avez-vous confiance en l'équipe du Centre Social ?

Vous et les Voyageurs (histoire, culture...)

Pour vous c'est quoi être voyageur ?

Voyagez-vous encore ? où ? quand ?

Trouvez-vous qu'il y a eu des choses qui ont évolué ? Que pensez-vous de vos conditions de vie ? *Elles se sont améliorées, dégradées ou identiques. Leur permettre d'étayer leur réponse ...en quoi ? Pourquoi ?*

C'est quoi la famille pour vous ?

Vos principales préoccupations ?

Votre idéal de vie ? (habitat, vie en société, travail...)

Vous et les Gadjé

Quelles relations avez-vous avec les Gadjés ?

Fréquentez-vous des services ? des associations, des équipements sur vos lieux de vie ?

Vivez-vous des situations où vous vous sentez discriminé ? rejeté ?

Quelles sont vos relations avec les voisins, l'administration... ?

Pensez-vous être accepté par la société ?

Aimeriez-vous connaître plus de gadjés ?

Vous sentez vous habitant d'une commune, d'un pays.. ?

Thèmes libres...

Santé (Vous sentez-vous en bonne santé ? vieillissement ? hôpital ? prévention ? vaccins...)

Dématérialisation (faites-vous des démarches par internet ? ça vous parait plus facile ? ou plus compliqué ?)

Scolarisation (que pensez-vous de l'école ? est-ce important pour vous ? pourquoi ?)

événement culturel (musique, film, expo, photo...)

loisirs (vacances, jeux...)

travail (est-ce que vous travaillez ? quels sont vos savoir-faire ? quelles difficultés rencontrez-vous pour travailler ?)

citoyenneté (droit de vote...)

9.2. Outil d'évaluation (exemple)

Evaluation collective selon le tableau de guide d'évaluation

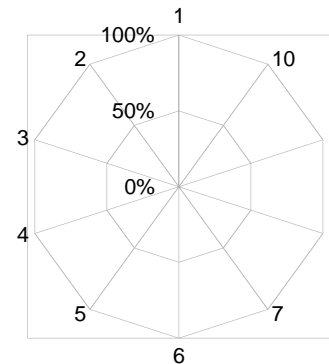
MODE DE NOTATION

- 1 Pas prioritaire
- 2 Peu prioritaire
- 3 Assez prioritaire
- 4 Essentiel

PAR GRANDS AXES

	IMPORTANT					URGENT					FACILE					MOYENNE			
	1	2	3	4	T	1	2	3	4	T	1	2	3	4	T	I	U	F	T
1 ACCUEILLIR	0					0					0								
2 DOMICILIER	0					0					0								
3 HABITER	0					0					0								
4 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUALISE	0					0					0								
5 FAMILLE	0					0					0								
6 SOLIDARITE	0					0					0								
7 SANTE	0					0					0								
8 CULTURE	0					0					0								
9 ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	0					0					0								
10 CITOYENNETE	0					0					0								

SCHEMA DES PRIORISATIONS DES AXES



PRIORITES / ACTIONS

- 1 ACCUEILLIR**
- 11 Proposer des services à l'ADAPGV
- 12 Ecouter et orienter
- 13 Donner des informations

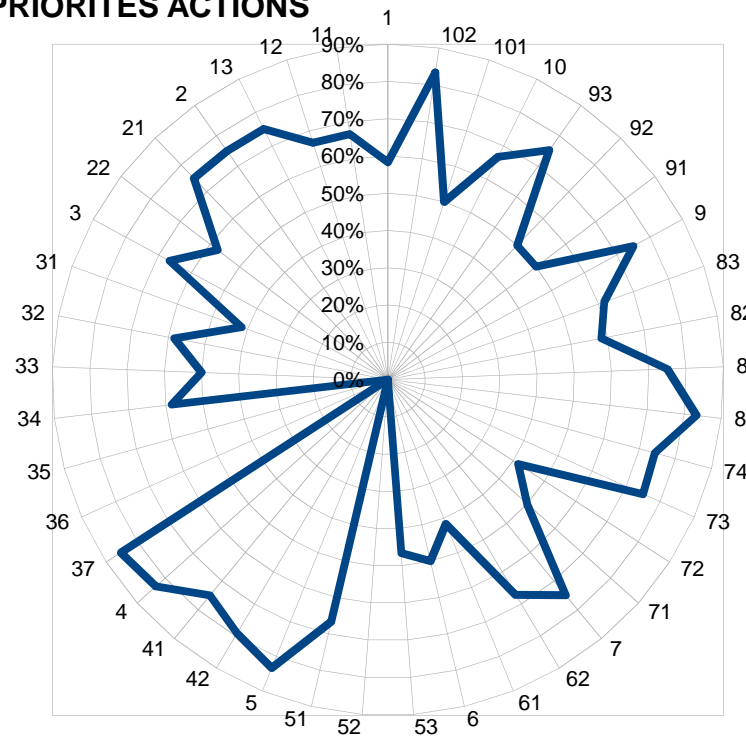
	IMPORTANT				
	1	2	3	4	T
10	0	2	0	8	90%
2		2			50%
4				4	100%
4				4	100%

	URGENT				
	1	2	3	4	T
3	3	0	0	0	25%
1	1				25%
1	1				25%
1	1				25%

	FACILE				
	1	2	3	4	T
10	0	0	6	4	85%
4				4	100%
3			3		75%
3			3		75%

	MOYENNE			
	I	U	F	T
10	90%	25%	85%	67%
2	50%	25%	100%	58%
4	100%	25%	75%	67%
4	100%	25%	75%	67%

SCHEMAS DES PRIORITES ACTIONS
exemple 1 à 13



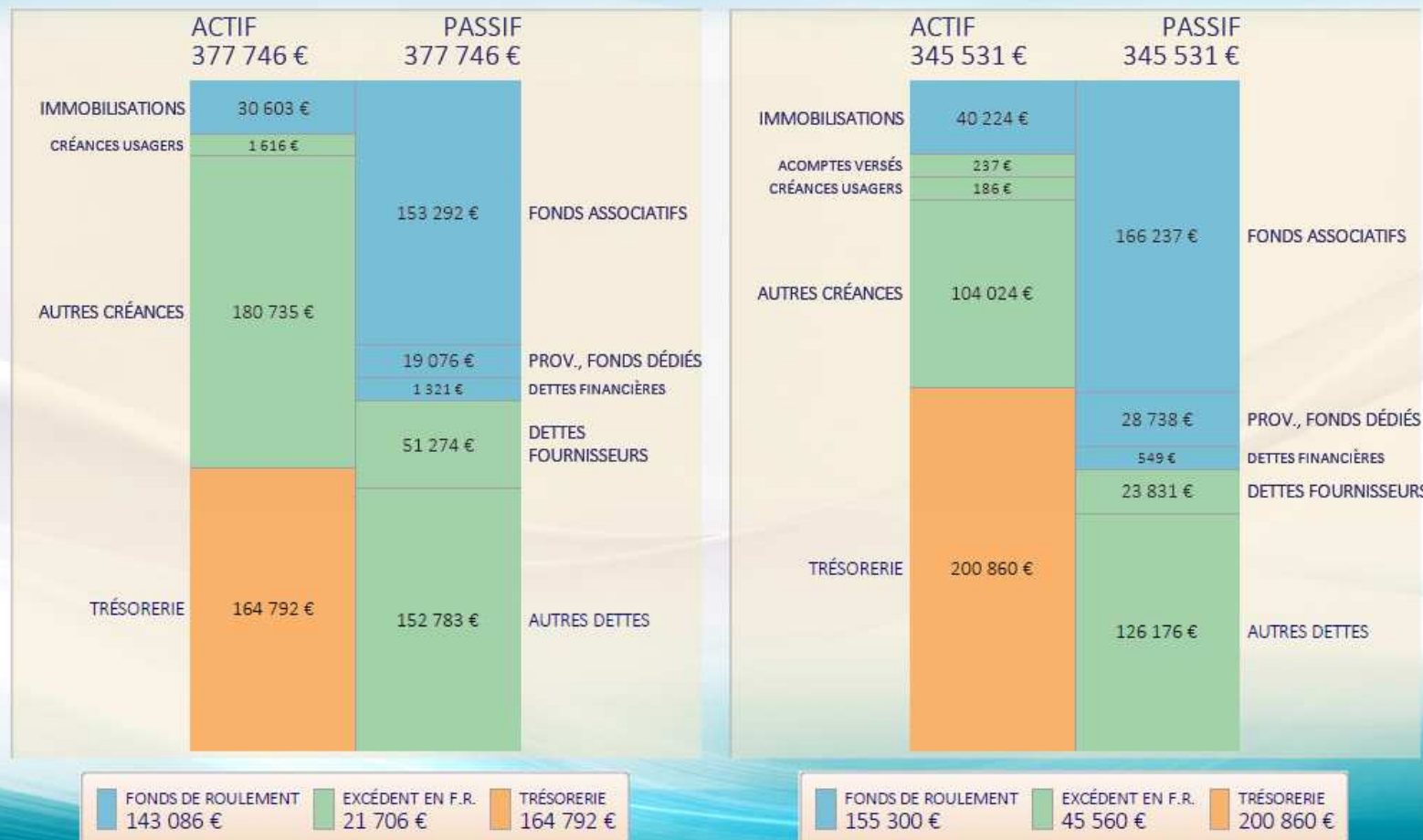
9-3. Bilan comptable 2017 et évolution structurelle

BUDGET REALISE 2017		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
60	ACHATS	89 809	76 514	7 376	2 762	3 157
606100	Electricité	53 882	50157,07	2772,06	422,08	530,86
606110	Eau	18 040	17761,47	216,94	61,41	
606130	Carburant	6 845	3381,87	1042,42	1 240,50	1 179,87
606200	Produits d'entretien	574	501,2	72,45		
606300	Fournitures entretien et petits équipements	3 798	2554,31	412,01	140,84	690,73
606400	Fournitures administratives	2 772	1216,35	763,66	319,43	472,43
606810	Achats alimentaire	3 899	941,43	2096,6	578,02	282,90
606820	Produits pharmacie					
61	SERVICES EXTERIEURS	147 646	52 636	29 543	58 521	6 946
613200	Location immobilières	76 808	14630,61	10695,79	50 307,69	1 174,00
613200	Locations mobilières	3 758	911,26	385,66	1 323,58	1 137,90
613520	Locations véhicules	5 653		2882,64	2770,68	
615000	Entretien et réparation	1 165	1093,87	61,11	0,00	10,00
615200	Entretien sur biens immobiliers	7 305	7305,32			
615500	Entretien et réparation des véhicules	1 936	1188,38	133,9	6,00	607,41
615510	Aménagement des locaux	2 337	2337,17			
615510	Maintenance	6 503	2729,52	1085,5	1 388,22	1 300,00
615630	Maintenance informatique	9 694	4020,75	4676,73	333,97	662,47
616000	Primes d'assurance MAIF	10 187	4895,94	2411,79	1 685,36	1 193,71
618100	Documentation générale	165			165,4	
618300	Documentation technique	1 303	334,5	428,1	539,9	
618510	Animations extérieures	20 831	13188,39	6781,96	0,00	860,80
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 775	41 578	21 117	10 165	2 914
621400	Personnel détaché prêté	20 604	14828,83	5692,08	83,42	
622600	Honoraires	8 734	4176,69	4557,49		
624800	Transport sur activités animation	1 780	1780			
625100	Déplacement des bénévoles	805	150		0,00	655,07
625110	Déplacement du personnel	1 459	396,69	94,46	968,05	
625200	Déplacement	893		280,54	612,5	
625210	Déplacement personnel formation					
625600	Missions	2 500	496,75	170	1 778,24	55,00
625700	Réceptions					
625710	Frais groupe travail	2 735	548,43	475,98	1 319,81	390,97
626100	Frais postaux	1 752	121,56	447,61	883,01	300,00
626200	Frais téléphone	11 672	6363,93	3029,76	1 245,47	1 032,99
627000	Services bancaires	523	12	52,92	457,77	
626100	Cotisations	15 028	7762,4	5626,72	1638,61	
628500	Frais conseil	213			213,22	
628600	Frais formations professionnelle	7 076	4940,46	689,89	965,39	480,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	50 794	33 942	11 122	4 427	1 303
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	29 609	13363,07	10874,46	4 068,44	1 303,03
635000	Autres impot et taxes	21 185	20578,57	248	358,7	
64	CHARGES DE PERSONNEL	680 507	313 383	255 694	70 789	40 641
641000	Salaires Bruts	479 267	221230,06	179132,81	53 643	25 261
645000	charges sociales employeur	201 240	92153,23	76561,23	17 146	15 380
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	783	782,8			
66	CHARGES FINANCIERES	4		3,66		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	861	20,11	225,87	615,3	
68	DOTATIONS	26 316	6 892	16 361	2 063	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 316	6892,15	5360,56	2 063	1 000
686000	Fonds dédiés	11 000		11000		
	TOTAL DES CHARGES	1 072 495	525 747	341 443	149 343	55 961

BUDGET REALISE 2017		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Département et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	125 842	66 933	9 024	49 638	248
706100	Participation des usagers	49 918	49918,23			
706101	Participation des usagers emplacement	1 325	1325,00			
706102	Participation des usagers électricité	6 020	6019,78			
706103	Participation des usagers eau	1 964	1963,98			
706300	Prestation de service	2 768		149,07	2619,04	
708030	Domiciliation postales	11 570	4100,00	7470,00		
708500	Autres participations	5 276	3606,20	1404,60	17,00	248,00
708800	Produits d'activités annexes	47 002			47001,55	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	881 503	447 079	287 826	82 126	55 728
741000	ASP CAE	31 595	15408,08	7443,59		8 743,13
741100	Prestation animation globale CAF	131 414	65707,00	65707		
741120	Subvention ASLL AML	19 710			19710,00	
741250	Fonjep	3 554			3553,50	
741460	Conseil Régional	3 000		3000		
741520	AGAA	96 661	96660,69			
741520	Subventions diverses	39 651	7000,00	11027,4	9124,00	12 500,00
743110	Conseil Départemental	104 330	38500,00	65830		
743200	DDCS	61 988			44938,00	17 050,00
744000	Ville de Poitiers	2 200	2200,00			
744010	Subvention Grand Poitiers	187 620	185120,00			2 500,00
744020	Communauté de communes					
744025	Politique de la Ville	15 000		15000		
744030	Subvention Grand Châtelleraut	86 650		86650		
745200	CAF 86	36 843	16471,60	13876,4	4800,00	1 695,20
745300	Prestation animation collective famille	39 304	19652,00	19652		
745310	Autres prestations CAF	0	360,00	-360		
745320	CAF animation locale	21 983			0,00	21 983,00
75	autres produits de gestion courante	856	6,00	291,05	559,02	
76	Produits financiers	337			336,77	
77	produits exceptionnels	1 034	101,03	376,97	556,36	
78	Reprise sur amort. Et provion	20 662	0,00	12 900	262	7 500
781500	risques et charges	262			262	
786000	Reprise sur Fonds dédiés	20 400		12900	0	7 500
79	TRANSFERT DE CHARGES	26 815	21501,82	2 489	2 816	8
791020	Remboursements	26 815	21501,82	2489,46	2 816	7,67
TOTAL DES PRODUITS		1 057 050	535 621	312 908	136 294	63 484

BILAN AU 31/12/2017

BILAN AU 31/12/2016



EVOLUTION STRUCTURELLE

	2017	2016	Évolution
Fonds de roulement	143 086 €	155 300 €	-7,9%
Excédent / Besoin en F.R.	-21 706 €	-45 560 €	+52,4%
Trésorerie	164 792 €	200 860 €	-18%

Pour la troisième année consécutive, la situation financière se dégrade, le fonds de roulement représente moins de 1,5 mois du budget des charges.

L'association doit retrouver l'équilibre budgétaire en 2018.